



## APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre du projet d'AgroEcoPôle sur le domaine de  
Mirabeau à Fabrègues

### DATES A RETENIR

- Dépôt des dossiers de pré-sélection : au plus tard le **20 septembre 2019**
- Visite et échanges sur le domaine de Mirabeau : **semaine du 16 octobre 2019**
- Dépôt des dossiers de candidatures complets : **20 novembre 2019**
- Réception des candidats et sélection finale : **semaine du 16 décembre 2019**
- Démarrage installation possible : **Janvier 2020**

En partenariat avec :



# SOMMAIRE

Préambule .....	4
1. Eléments de contexte .....	5
▪ Présentation du projet d'AgroEcoPôle du domaine de Mirabeau .....	5
Objectifs .....	5
Programmation du projet .....	6
Environnement institutionnel .....	7
Principes et valeurs de l'AgroEcoPôle .....	7
Organisation de l'accompagnement des porteurs de projets .....	8
▪ Description du site et du territoire .....	8
Situation géographique, localisation et accès .....	8
Milieu physique .....	9
Occupation du sol actuelle .....	10
Principaux habitats, faune et flore .....	11
Environnement socio-économique : avantages et contraintes .....	12
2. Ressources mises à disposition pour le développement des activités agricoles et conditions d'accès .....	13
▪ Ressources et support d'activité .....	13
Description des ilots foncier .....	13
Caractérisation du sol .....	17
Accès à l'eau et irrigation .....	19
Infrastructures et équipements .....	19
▪ Conditions .....	22
Attendus sur le volet écologique .....	22
Attendus sur le volet agricole et alimentaire .....	23
Attendus sur le volet recherche & formation .....	23
Attendus sur le volet pédagogique et vivre ensemble .....	24
Attendus sur le volet social .....	24
Attendus sur la construction du projet collectif et du modèle économique associé .....	24
Attendus sur la gestion des déchets et des ressources .....	25
Participation au processus de suivi-évaluation du projet .....	25
Modalités contractuelles et financières .....	27

3. Calendrier envisagé de l'installation .....	29
4. Modalités de réponse à l'appel à candidatures.....	30
▪ Modalités de la consultation : .....	30
▪ Critères d'éligibilité et de sélection des candidats : .....	31
▪ Documents à fournir (dossier de candidatures complets) : .....	31
▪ Processus de sélection .....	32
▪ Procédure de dépôts de dossiers de candidatures et contacts.....	32
5. Formulaires de candidature .....	33
Annexes.....	33

## **PREAMBULE**

Le présent appel à candidatures a pour but d'installer des agriculteurs/agricultrices et des activités agricoles permettant le redéploiement d'un système de polyculture-élevage sur le domaine de Mirabeau, situé à Fabrègues dans le département de l'Hérault. Ce redéploiement agricole s'inscrit dans le cadre d'un projet plus global qui est celui de l'AgroEcoPôle (présentation ci-dessous), un projet territorial innovant en faveur de la reconquête de la biodiversité.

La commune de Fabrègues a confié la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R). Le CEN L-R est une association loi 1901, créée en 1990, qui contribue à la préservation d'espaces naturels et semi-naturels en Languedoc-Roussillon (CEN L-R) par différentes actions (maîtrise foncière, gestion de sites, animation territoriale, sensibilisation) en lien avec les acteurs du territoire.

La commune de Fabrègues et le CEN L-R recherchent donc des candidats agricoles partenaires de la conception et la mise en œuvre d'un système agricole écologique sur le site, c'est-à-dire un système de production basé sur la logique du vivant et au sein duquel les interactions entre toutes les composantes de l'écosystème sont rendues possibles.

Les activités agricoles listées ci-après sont attendues dans le cadre de cet appel à candidatures :

- ✓ **Activité de maraichage**
- ✓ **Activité d'arboriculture**
- ✓ **Activité d'élevage pastoral**

Il est possible pour les candidats de proposer des systèmes diversifiés intégrant différents lots d'activités (ex : verger-maraîcher, etc...). Il est par ailleurs précisé ici que la production agricole recherchée est prioritairement axée sur une vocation alimentaire.

# 1. ELEMENTS DE CONTEXTE

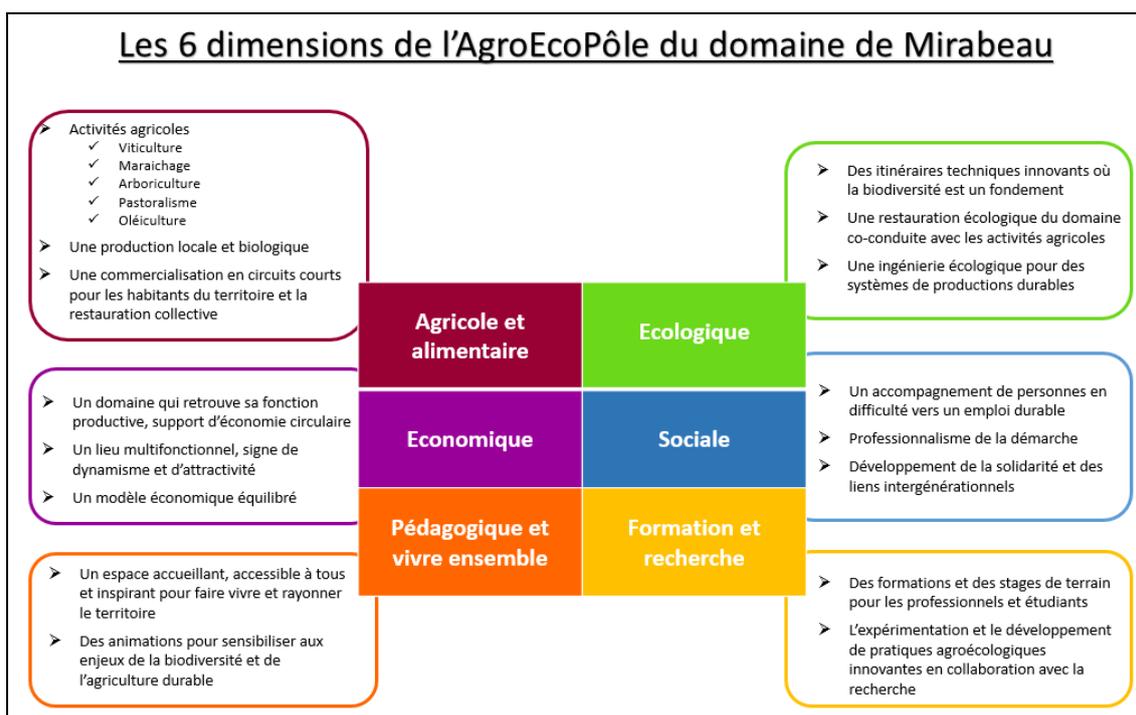
## ▪ Présentation du projet d'AgroEcoPôle du domaine de Mirabeau

### Objectifs

L'AgroEcoPôle du domaine de Mirabeau constitue **un projet territorial pour la reconquête de la biodiversité par l'agroécologie** porté par la commune de Fabrègues. Il vise à mettre en place un pôle démonstratif innovant qui, via l'installation d'activités de production agroécologique basées sur le modèle de la polyculture-élevage, permettra de restaurer la biodiversité et les fonctionnalités écologiques du site. Première pierre de l'édification du projet, une activité de viticulture biologique à vocation d'insertion professionnelle a repris depuis décembre 2017 la culture des vignes et des oliviers du domaine : il s'agit d'une initiative portée par la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Vigne de Cocagne ».

Les ambitions de l'AgroEcoPôle sont néanmoins plus larges puisqu'il s'agit de faire du domaine de Mirabeau un lieu support pour :

- ➔ l'approvisionnement alimentaire biologique et local ;
- ➔ l'économie sociale et solidaire, l'insertion professionnelle ;
- ➔ le bien vivre ensemble des citoyens, la sensibilisation du public aux enjeux de biodiversité et l'éducation à l'environnement ;
- ➔ la mise en place d'activités de recherche et formation.



## Programmation du projet

La démarche du projet est structurée par différentes phases.

1. ***Une première phase de conception et d'investissement structurante*** (2018-2021) qui comprend :
  - l'établissement des diagnostics à l'échelle du territoire et du site (états initiaux portant sur la biodiversité, les infrastructures agroécologiques, le potentiel agro-pastoral, etc...) ainsi qu'une étude de programmation architecturale et technique ;
  - des travaux de restauration écologique et de réhabilitation du bâti ;
  - l'élaboration d'un programme pédagogique, culturel et favorisant le vivre ensemble ;
  - l'installation des différents porteurs de projets.
  
2. ***Une deuxième phase de développement des activités et de mise en place du fonctionnement général du projet sur le domaine*** en lien avec son territoire d'implantation. Sont ainsi envisagées :
  - la mise en place de grandes entités fonctionnelles telles qu'un pôle administratif pour les résidents permanents, une grande salle multifonction, une dédiée à la formation, un espace hébergement collectif, un espace associatif (« tiers lieu » citoyen,) un espace agroalimentaire pour la transformation, un espace cuisine centrale, des locaux techniques et de stockage communs, ... ;
  - le développement de l'ensemble des activités pouvant être accueillie sur le site y compris l'offre culturelle, d'éducation à l'environnement et des actions de formation et de recherche.

En parallèle, les actions de capitalisation, de diffusion, d'essaimage et celles visant à assurer le développement durable de l'AgroEcoPôle (gouvernance, intendance, élaboration d'un modèle économique équilibré, ...) seront progressivement intégrées et consolidées.

Il s'agira en outre de penser la multifonctionnalité et la durabilité du projet de manière extensive (ex : valorisation des complémentarités entre culture et élevage à l'échelle plus large du territoire, etc...).

## Environnement institutionnel

Cette initiative bénéficie d'un fort soutien institutionnel au titre des différentes politiques publiques activées (biodiversité, agroécologie, alimentation, ...) : elle est financée dans sa phase d'investissement par l'ADEME via le Programme d'Investissement d'Avenir, la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, le Conseil départemental de l'Hérault ainsi que Montpellier Méditerranée Métropole (3M). La Fondation de France co-finance également un projet de recherche-action.

L'AgroEcoPôle s'inscrit notamment dans le cadre de la construction de la politique agroécologique et alimentaire de la 3M qui s'appuie sur 6 axes opérationnels :

- |   |
|---|
| 1. Consolider le tissu de fermes agro-écologiques en vente directe (fermes ressources)                            |
| 2. Favoriser l'approvisionnement local de la ville, en particulier celui de la restauration collective            |
| 3. Promouvoir la diversité des produits emblématiques du territoire, et développer l'agro/l'œnotourisme           |
| 4. Soutenir l'innovation dans les domaines de la production, de la transformation et des services à l'agriculture |
| 5. Mobiliser les citoyens autour de l'alimentation et du lien producteur-consommateur                             |
| 6. Construire une démarche cohérente d'intégration de l'agriculture dans des projets d'aménagement durables       |

Le domaine de Mirabeau est ainsi appelé à intégrer le réseau de « fermes ressources » du territoire métropolitain.

## Principes et valeurs de l'AgroEcoPôle

La réussite du projet d'AgroEcoPôle ne pourra être atteinte que grâce aux personnes qui œuvreront à son développement. Considérant que bâtir un tel projet requiert des repères communs, il sera demandé aux candidats sélectionnés de formaliser leur engagement et leur adhésion aux grands principes fédérateurs de l'AgroEcoPôle via la signature d'une charte des valeurs (cf. Annexe 1).

Ces valeurs constituent une première ligne directrice pour définir le cadre de référence du projet collectif de l'AgroEcoPôle, favoriser le vivre ensemble ainsi qu'une logique de coopération et d'économie circulaire entre les différentes activités du domaine et à l'échelle du territoire.

## Organisation de l'accompagnement des porteurs de projets

Les candidats sont encouragés à s'entourer des partenariats et structures d'accompagnement de leurs choix pour la définition et la construction de leur projet individuel.

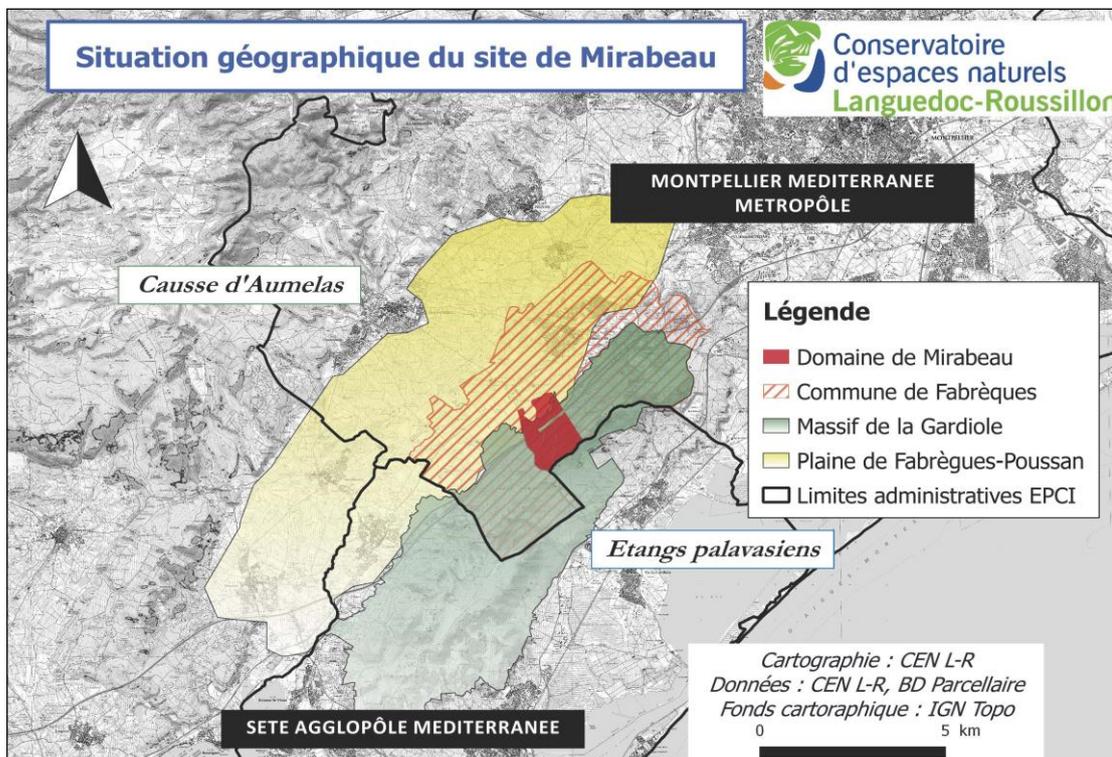
L'INRA-UMR Innovation et le CEN L-R accompagneront l'installation des activités agricoles sur le domaine dans une phase de co-conception d'itinéraires techniques et de pratiques productives favorables à la biodiversité.

### ▪ Description du site et du territoire

#### Situation géographique, localisation et accès

Le domaine de Mirabeau est positionné à l'interface de deux entités paysagères puisque localisé au pied du massif de la Gardiole, massif calcaire côtier de 15 km de long en rebord de la plaine agricole historique de Fabrègues-Poussan.

Le massif de la Gardiole est caractérisé par une végétation de type méditerranéenne (garrigues, pelouses) tandis que la plaine de Fabrègues-Poussan, vaste mosaïque de zones cultivées, est dominée par la viticulture, les grandes cultures et les friches.



Carte 1 : Localisation géographique du domaine de Mirabeau

Ce territoire fait aujourd'hui partie de deux entités administratives que sont :

- Montpellier Méditerranée Métropole (3M)
- Sète Agglopôle Méditerranée (SAM)

Situé à proximité de l'autoroute A9 et la RD613, le site est desservi par un chemin se raccordant à la route RD114 qui relie le littoral à Fabrègues en passant par le massif de la Gardiole. Le domaine est donc accessible en voiture mais les dessertes en transport en commun sont aujourd'hui limitées. Par ailleurs, s'il existe un réseau de cheminements pour les modes actifs sur le territoire de la commune (piétons, vélos), celui-ci n'est aujourd'hui pas connecté au site qui constitue une zone assez éloignée du centre de Fabrègues et de ses activités.

Pour pallier cette situation, la création d'une voie douce est prévue par la municipalité.

L'autoroute A9 et la départementale RD613 étant des routes très passantes, les nuisances sonores peuvent être assez importantes dans le secteur.

## Milieu physique

### ○ *Climat*

Le domaine se situe en climat méditerranéen, caractérisé par des hivers doux et des étés chauds. La proximité de la mer favorise l'installation d'une brise marine qui tempère les excès thermiques. La pluviométrie annuelle moyenne est d'environ 750 - 790 millimètres, irrégulièrement répartis sur l'année : les précipitations se produisent essentiellement sous forme d'épisodes pluvio-orageux intenses à l'automne ou au printemps (épisodes cévenols).

### ○ *Topographie, hydrographie*

Le domaine est situé à une altitude comprise entre 40 et 164 m.

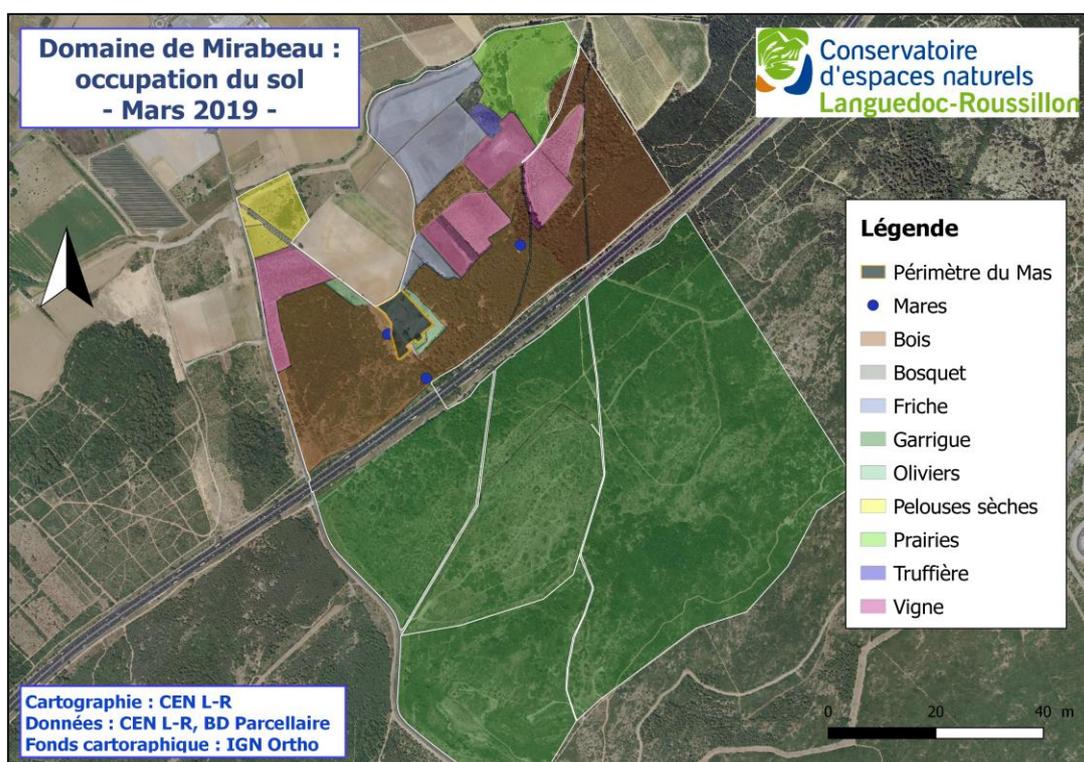
Le point culminant du domaine se situe dans la partie Sud tandis que le point bas est localisé au niveau de l'Aigarelle, ruisseau intermittent en limite Nord du site et qui s'écoule d'Ouest en Est. C'est un affluent du ruisseau du Coulazou, lui-même affluent de la Mosson.

Au sein du domaine, la pente est globalement orientée Sud-est, Nord-ouest avec des pentes fortes sur le massif de la Gardiole, qui s'adoucissent au contact de la plaine.

## Occupation du sol actuelle

Le domaine de Mirabeau s'organise autour d'un Mas agricole de 2200 m<sup>2</sup> et un terrain d'environ 205 ha appartenant à la commune de Fabrègues. Il accueille une mosaïque de milieux méditerranéens typiques : pelouses, prairies, garrigues, mares, vignes, oliviers...

La carte ci-dessous illustre l'occupation du sol actuelle du domaine de Mirabeau :



**Carte 2 : Occupation du sol du domaine de Mirabeau (2019)**

On distingue aujourd'hui deux grandes entités au sein du domaine de Mirabeau :

- la matrice naturelle, y compris la biodiversité fonctionnelle avec les infrastructures agroécologiques (haies, mares, bandes enherbées...) ;
- la matrice agricole.

## Principaux habitats, faune et flore

Le climat méditerranéen ainsi que les multiples usages agronomiques, pastoraux et économiques ont permis une grande diversité d'habitats sur le site. En 2019, le travail de cartographie des habitats naturels a ainsi permis d'identifier 17 formations végétales, dont six d'intérêt communautaire<sup>1</sup>.

Au nord, cette mosaïque de végétation résulte d'une déprise agricole qui a entraîné la recolonisation de parcelles agricoles par une végétation naturelle de pelouse à Brachypode de Phénicie (*Brachypodium phenicoides*), puis de ligneux arbustifs et enfin de ligneux hauts tels que le Chêne vert (*Quercus ilex*) et le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*).

La végétation observée sur la partie sud traduit quant à elle une dynamique de colonisation des pelouses à Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*) par des formations de garrigues basses à cistes (*Cistus albidus*, *C. monspeliensis*), filaire (*Phyllirea angustifolia*) et des formations arborescentes de Chêne vert et Chêne kermès (*Quercus coccifera*).

Ainsi, les formations herbacées occupent 17% du site tandis que les formations forestières couvrent un quart du site. La majorité du site (53%) est composée de garrigues plus ou moins denses.

Enfin, différentes espèces patrimoniales tels que l'Ail petit Moly ont été observés sur la moitié nord du site dans les pelouses les plus ouvertes et en abord des vignes et friches.



Photo 1 : Ail Petit Moly



Photo 2 : Léopard ocellé

Concernant la faune, les enjeux majeurs du site en terme de conservation portent notamment sur le Léopard ocellé, le Pelobate cultripède ou encore le Circaète Jean-le-Blanc.

---

<sup>1</sup> Les habitats dits d'intérêt communautaire sont les habitats nécessitant une protection mentionnés à la directive « Habitats ». Ils sont sélectionnés en fonction de différents critères (danger de disparition, aire de répartition naturelle réduite, exemples remarquables propres à une région biogéographiques de l'Europe, ...)

## Environnement socio-économique : avantages et contraintes

### ○ **Avantages :**

Le site se situe en périphérie de la métropole de Montpellier. Avec plus de 450 000 habitants, elle constitue un bassin de consommation important qui peut se révéler être un atout fort pour la commercialisation des produits.

De plus, une enquête auprès des habitants de la commune de Fabrègues a mis en évidence la volonté d'accéder à une nouvelle offre alimentaire qualitative locale.

Par ailleurs, du fait de son histoire (projet Sita Sud de création d'un pôle multi-filières de traitement des déchets au début des années 2000) et de son positionnement au sein du massif de la Gardiole, le domaine de Mirabeau apparaît comme un espace approprié localement, bénéficiant d'un attachement fort.

### ○ **Inconvénients :**

Ce qui est un avantage est aussi un inconvénient. Le caractère péri-urbain du site et son historique fait qu'il est relativement prisé et fréquenté dans le cadre d'activités de loisirs de pleine nature (VTT, randonnée pédestre, cueillette) auxquels s'ajoutent les activités traditionnelles (chasse).

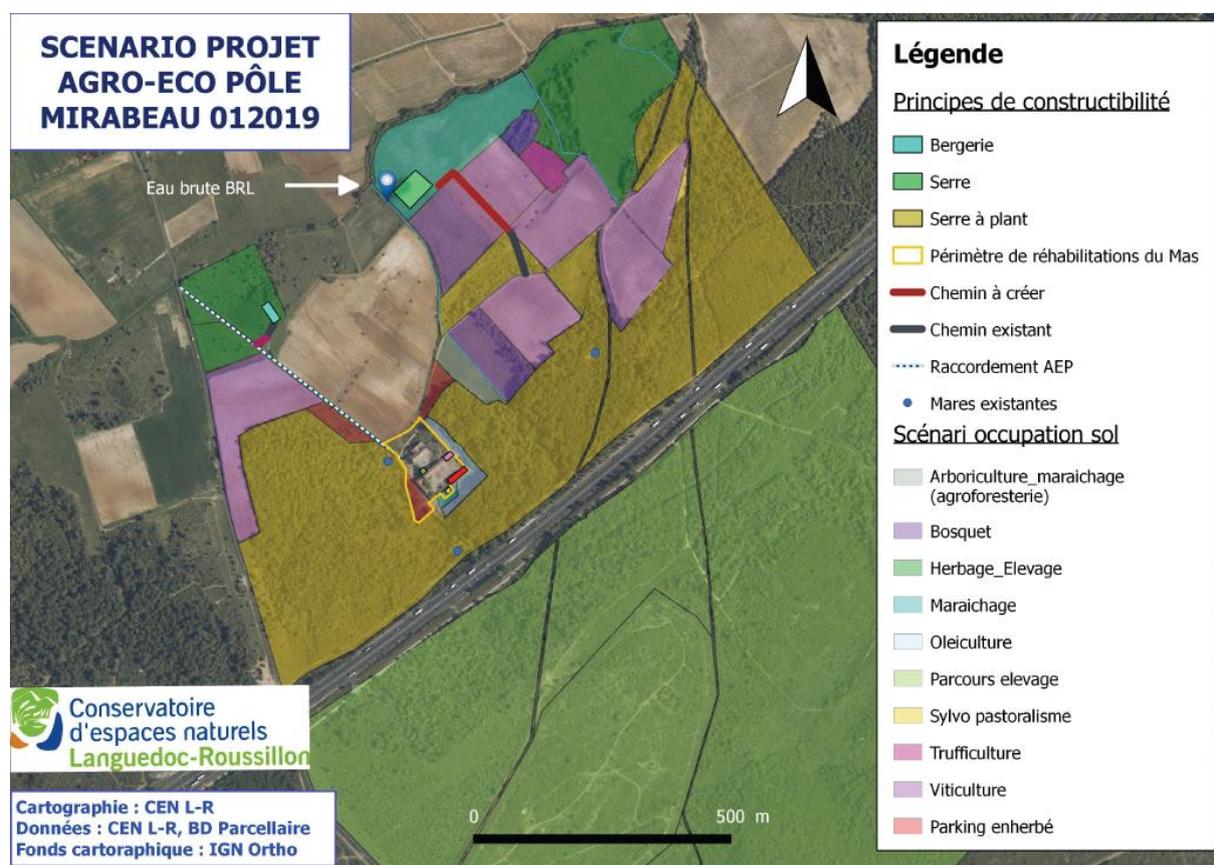
La mise en place d'équipements (clôtures, passages...), le positionnement de la bergerie à l'écart du Mas, et des panneaux d'information du public prévus dans le cadre du projet de redéploiement des activités, devraient permettre de limiter les risques de conflits d'usage.

## 2. RESSOURCES MISES A DISPOSITION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES AGRICOLES ET CONDITIONS D'ACCES

### ▪ Ressources et support d'activité

#### Description des ilots foncier

La carte ci-dessous illustre le principal scénario d'occupation des terres envisagé jusqu'ici par la maîtrise d'ouvrage ainsi que les principes de constructibilité et d'aménagement associés :



Carte 3 : Scénario du projet d'AgroEcoPôle du domaine de Mirabeau

(envisagé en janvier 2019)

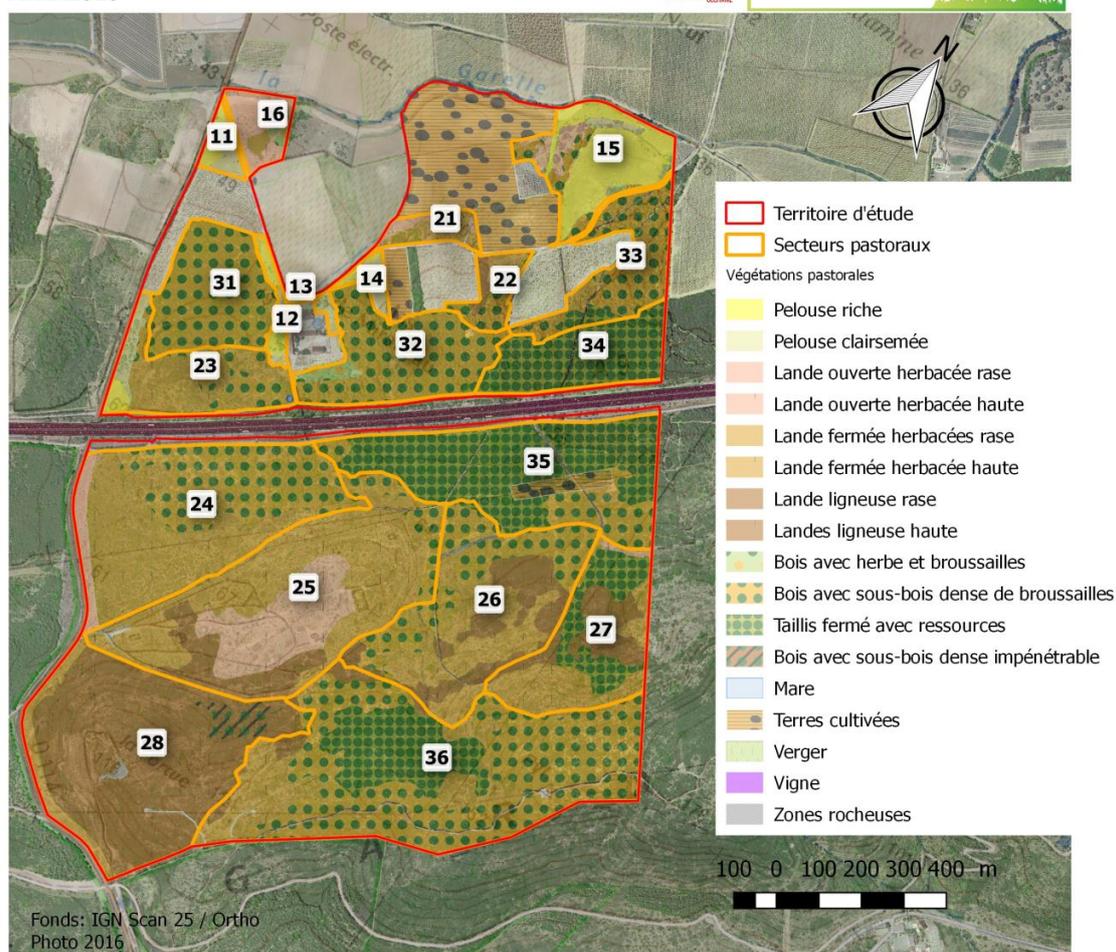
Cette proposition de scénario a pour objet de faciliter la compréhension du site pour la mise en place des différentes activités de production agricole. Elle n'est néanmoins pas définitive et pourra faire l'objet d'adaptations dans le cadre de l'élaboration des projets des candidats et la co-conception des systèmes de production.

○ ***Ilots fonciers à usage pastoral dominant***

Sur les 205 ha du domaine, 180 ha ont fait l'objet d'une analyse et d'une évaluation du potentiel pastoral par le service pastoralisme de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie.

Comme le montre la carte ci-dessous, le domaine se compose d'une mosaïque de milieux pastoraux méditerranéens présentant des faciès divers et recouvrant 86 % de la zone d'étude. Au nord du site, on retrouve les milieux pastoraux les plus ouverts de pelouses ainsi que les parcelles en friche intégrées au projet agro-pastoral. Les milieux ouverts plus ou moins herbacés, pelouses et landes ouvertes, ne représentent que 11 % des surfaces pastorales décrites. La zone est principalement couverte par des végétations fortement embroussaillées de landes (72 ha soit 40%) et de bois (87 ha soit 48%).

CARTE DES SECTEURS PASTORAUX  
Pré-diagnostic Pastoral du domaine de Mirabeau  
Avril 2019



Le site apparaît ainsi découpé en une vingtaine de secteurs pastoraux :

- Les secteurs numérotés 11 à 16 sont très majoritairement constitué de pelouses et de milieux ouverts herbacés.
- Les secteurs numérotés de 21 à 28 sont des zones de landes et ceux numérotés de 31 à 36 présentent une végétation essentiellement boisée.

La ressource pastorale valorisable sur les différents types de végétation pastorale a été estimée tenant compte de la végétation (espèces, structure, contraintes de circulation) et de la topographie plus ou moins attractive.

Ainsi, sur le domaine, le potentiel pastoral est évalué :

- entre **8200 et 15 300 journées de pâturage brebis**, soit 1 à 2 mois de pâturage pour un troupeau de 250 brebis allaitantes ;
- entre **14 900 et 24 900 journées de pâturage chèvre**, soit 7 mois à près d'un an pour un troupeau de 70 chèvres.

Cette première évaluation du potentiel d'accueil du site reste théorique. Il est exprimé en journée de pâturage sous forme d'une fourchette permettant d'intégrer une variabilité interannuelle de productivité des milieux mais aussi du niveau de valorisation par les animaux (mode de conduite, apprentissage, ...).

D'après ce premier diagnostic, la mise en place d'un troupeau ovin allaitant ou laitiers viable semble plus difficilement envisageable, par manque de ressources, quantitativement – cas d'un système allaitant - et qualitativement - systèmes laitier plus particulièrement.

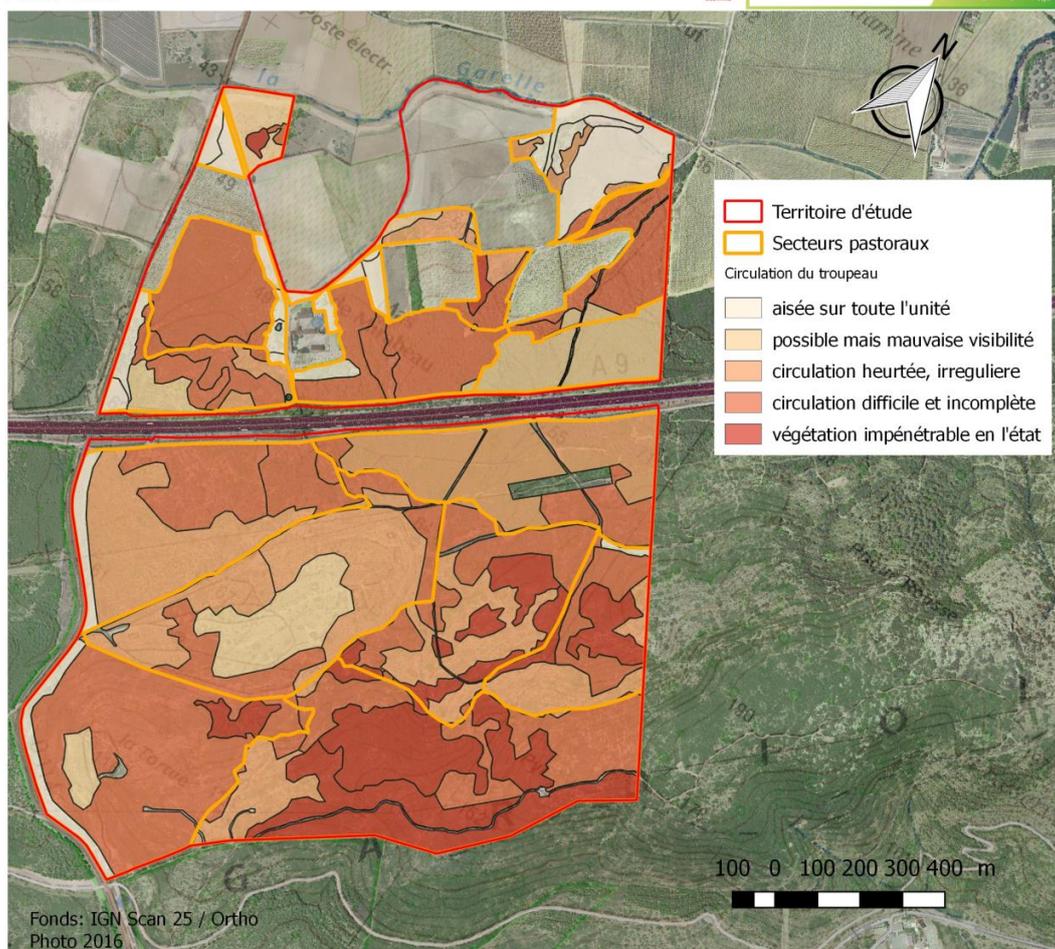
L'hypothèse d'une installation caprine laitière a donc été retenue pour présenter les principales caractéristiques des secteurs et les principes d'utilisations associés en Annexe 2.

A noter néanmoins que ces conclusions ne tiennent pas compte :

- des ressources pastorales potentiellement valorisables en dehors du domaine de Mirabeau ;
- de la perspective de travaux et d'ouverture mécanique des milieux ;
- de la stratégie de valorisation des produits du futur éleveur.

Le pré-diagnostic pastoral pointe la prédominance des milieux fortement embroussaillés et boisés qui vont influencer fortement sur la capacité du troupeau à circuler au sein du site. Dans la majeure partie des cas, c'est donc la structure de végétation qui va influencer sur le comportement spatial des animaux et l'attractivité relative de la ressource.

CARTE DE CONTRAINTE DE CIRCULATION  
Pré-diagnostic Pastoral du domaine de Mirabeau  
Avril 2019



Il est notable que le domaine est coupé en deux par l'autoroute A9. Il existe néanmoins plusieurs passages souterrains permettant de relier le nord au sud du domaine.

Cette zone constitue donc le cœur du projet pastoral sur laquelle il sera possible de disposer d'un fermage. D'autres espaces du domaine peuvent néanmoins également être intégrés à la réflexion du candidat dans l'élaboration de son projet (ex : parcelles en vignes). Enfin, si nécessaire pour le candidat, d'autres terrains situés aux alentours du domaine pourraient à terme être intégrés à l'enveloppe pastorale dans le cadre d'un travail d'animation foncière.

A ce stade, le potentiel de surface additionnelle disponible est évalué entre 55 et 100 ha.

○ ***Ilots fonciers à usage cultural dominant (maraîchage, arboriculture)***

Sur la partie nord du site, en proximité du cours d'eau de l'Aigarelle et du forage, une parcelle de 4 ha a été identifiée comme propice pour l'installation des activités de maraîchage et/ou d'arboriculture du domaine. En friche depuis plusieurs années, un travail d'inventaire naturaliste a permis de relever la présence de luzerne cultivée (*Medicago sativa*) et de trèfle à feuilles étroites (*Trifolium angustifolium*) sur cette parcelle. Précédemment, des céréales étaient cultivées en conventionnel.

En complément, 6200 m<sup>2</sup> ont également été identifiés par la maîtrise d'ouvrage dans le cadre du scénario d'aménagement (cf. carte 2) pour compléter ce parcellaire.

## **Caractérisation du sol**

De manière générale sur le domaine, le sol est à dominante argilo-calcaire avec quelques limons et sables.

Un diagnostic du potentiel agronomique des sols du domaine sera effectué fin septembre 2019 par des étudiants du parcours Ingénieur agronome option « Production Végétale Durable » de Montpellier SupAgro dans le cadre du partenariat avec la Chaire AgroSys.

Ce diagnostic sera réalisé via l'établissement de profils culturaux dans la perspective de plantations viticoles (y compris potentiel d'implantation de couverts végétaux dans les vignes) ainsi que de l'installation d'activités de maraîchage et d'arboriculture

L'établissement de profils culturaux devraient notamment permettre une caractérisation de la texture, structure, hydromorphie, salinité (et de pH) des premiers horizons de sol pour la mise en place de nouveaux systèmes de cultures.

**Les principaux résultats seront présentés à l'occasion de la journée d'échanges qui sera organisée sur le domaine à la mi-fin octobre 2019.**

Pour information néanmoins à ce stade, les caractéristiques agronomiques suivantes ont été relevées sur les parcelles du domaine dédiées à la culture de la vigne et des oliviers :

- ✓ pH à l'eau du sol à 8 – plusieurs parcelles étant considérées saturées en calcium ;
- ✓ un niveau de pierrosité de 10 à 20 %.

Par ailleurs, afin de caractériser le fonctionnement biologique du sol, certaines parcelles du domaine font l'objet d'une étude sur la microfaune qui s'étalera a minima sur 3 ans.

Suite à un premier prélèvement au sol effectué au printemps 2019, les premiers résultats d'analyse donnent à voir que dans les milieux non cultivés et en friches les réseaux trophiques sont complexes, la diversité des organismes est assez grande et les voies de décomposition de la matière organique sont équilibrées. Il ne semble donc pas y avoir de déséquilibre majeur et les conditions d'une bonne résilience écologique sont présentes.

En revanche, deux indicateurs semblent moins bons : la pression sur les racines et dans une moindre mesure l'intensité des flux de nutriments. Ceci est probablement dû au fait que le milieu a été conduit pendant longtemps de façon intensive et que les sols n'ont pas encore retrouvé une activité biologique optimum.

A titre d'exemple, les principaux résultats de la parcelle de 4 ha comprise dans l'ilot foncier à usage cultural dominant (maraîchage, arboriculture) sont illustrés ci-après :

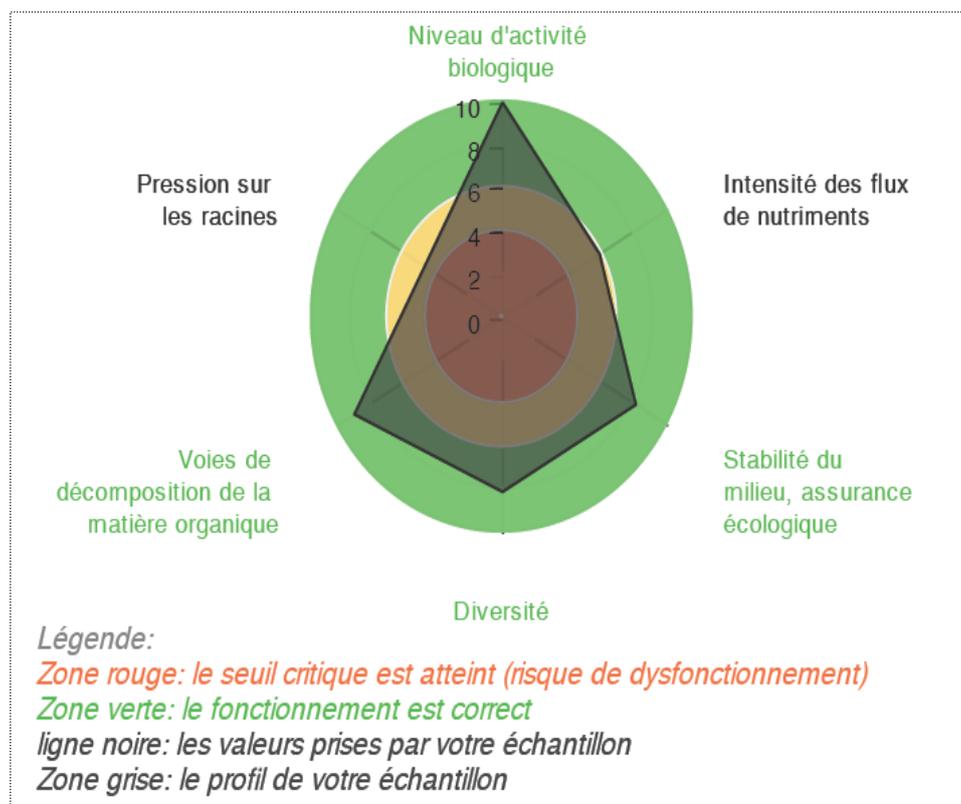


Figure 1 : Synthèse des premiers résultats de l'analyse de la microfaune, Mars 2019

(source : Elisol Environnement)

## Accès à l'eau et irrigation

L'alimentation en eau pour les divers usages du domaine relèvera de différents ouvrages :

- le raccordement sous terrain du Mas au réseau AEP (adduction en eau potable) ;
- un château d'eau d'une capacité de 150 m<sup>3</sup>, alimenté par les eaux de pluies collectées sur la toiture du bâti. Au regard de la pluviométrie moyenne de la zone, le réservoir devrait se remplir environ 3 fois / an soit une évaluation du potentiel annuel total de l'ordre 480 m<sup>3</sup> / an environ.
- un forage avec pompe immergée, dont la capacité reste à déterminer : le débit est inconnu à ce jour, mais le niveau d'alimentation en eau semble constant sur l'année ;
- une borne du réseau hydraulique régional dessert également en eau brute le domaine (N° de la borne : 04AZ20014000). Si besoin, les candidats retenus devront souscrire un abonnement, individuel ou groupé, directement auprès de BRL. A titre d'information, la tarification 2019 pour les exploitants agricoles est jointe en Annexe 3 ;
- du matériel d'irrigation (goutte à goutte) qui pourra être mis à disposition.

Concernant l'abreuvement via les points d'eaux existants, la présence de deux mares a priori intéressantes a été relevée pour une utilisation par un troupeau (cf. Annexe 2).

## Infrastructures et équipements

Les investissements prévus dans le cadre du projet d'AgroEcoPôle doivent permettre de mettre à disposition des candidats l'appareil productif immobilisable.

A ce titre, des travaux de défrichage et de préparation des terrains pourront être engagés.

### ***Concernant plus spécifiquement l'activité d'élevage :***

- Une clôture de mise en défens est prévue (notamment le long de la RD114) et des signalétiques pour randonneurs, VTTistes, chasseurs... sont prévus afin d'éviter des fréquentations diffuses des sites pâturés et protéger le troupeau.
- Une bergerie sera construite à l'entrée du domaine. Elle pourra comprendre un espace de stabulation, de stockage, un atelier de traite et de transformation ainsi qu'un logement à l'étage.

### ***Concernant plus spécifiquement l'activité de maraichage-arboriculture :***

- L'accès à divers ouvrages permettant l'irrigation des cultures sera facilité (cf. paragraphe ci-dessus « Accès à l'eau et irrigation ») ;
- Une serre de culture pourra être édifiée ;
- Des plants de cultures pérennes telles que les arbres fruitiers et des infrastructures agroécologiques (haies, arbustes, etc) pourront également être facilités.

En outre, un accès à divers espaces (bureaux, atelier de transformation, locaux techniques, ...) pourra également être concédé en fonction des besoins recensés dans le cadre de l'installation des différentes activités.

Enfin, le domaine de Mirabeau dispose d'un Mas imposant mais qui n'est pas en l'état fonctionnel.

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du bâti, une étude de programmation est en cours afin de préciser les besoins techniques sur le plan structurel, en termes d'usages et de fonctionnalités du bâti, en lien avec les grandes orientations prises par la maîtrise d'ouvrage

### **Les grandes entités fonctionnelles identifiées jusqu'ici seraient :**

- ✓ Un pôle administratif pour les différents résidents permanents
- ✓ Une grande salle multifonction
- ✓ Un logement de gardien
- ✓ Une salle dédiée à la formation
- ✓ Un espace hébergement collectif
- ✓ Un café associatif, tiers lieu citoyen
- ✓ Un espace agroalimentaire (brasserie, légumerie, ou autre espace de transformation)
- ✓ Un bloc de sanitaires commun à la grande salle multifonction, salle de formation et hébergement collectif et café associatif.
- ✓ Un espace cuisine avec équipement professionnel et partie en extérieure
- ✓ Des locaux techniques et de stockage communs et/ou à usage privatif (locaux agricoles, chambres froides)
- ✓ Espaces extérieurs dont parkings, guinguette estivale, jardin/potager pédagogique, préau d'accueil de public scolaire

Afin d'adapter au mieux les investissements dans une démarche de co-construction du processus d'installation, **il est donc demandé aux candidats de lister et préciser les besoins techniques liés à ces aux espaces, équipements et infrastructures au sein du dossier de candidature.**

A titre d'information, la photo ci-dessous donne à voir l'organisation historique du Mas de Mirabeau :

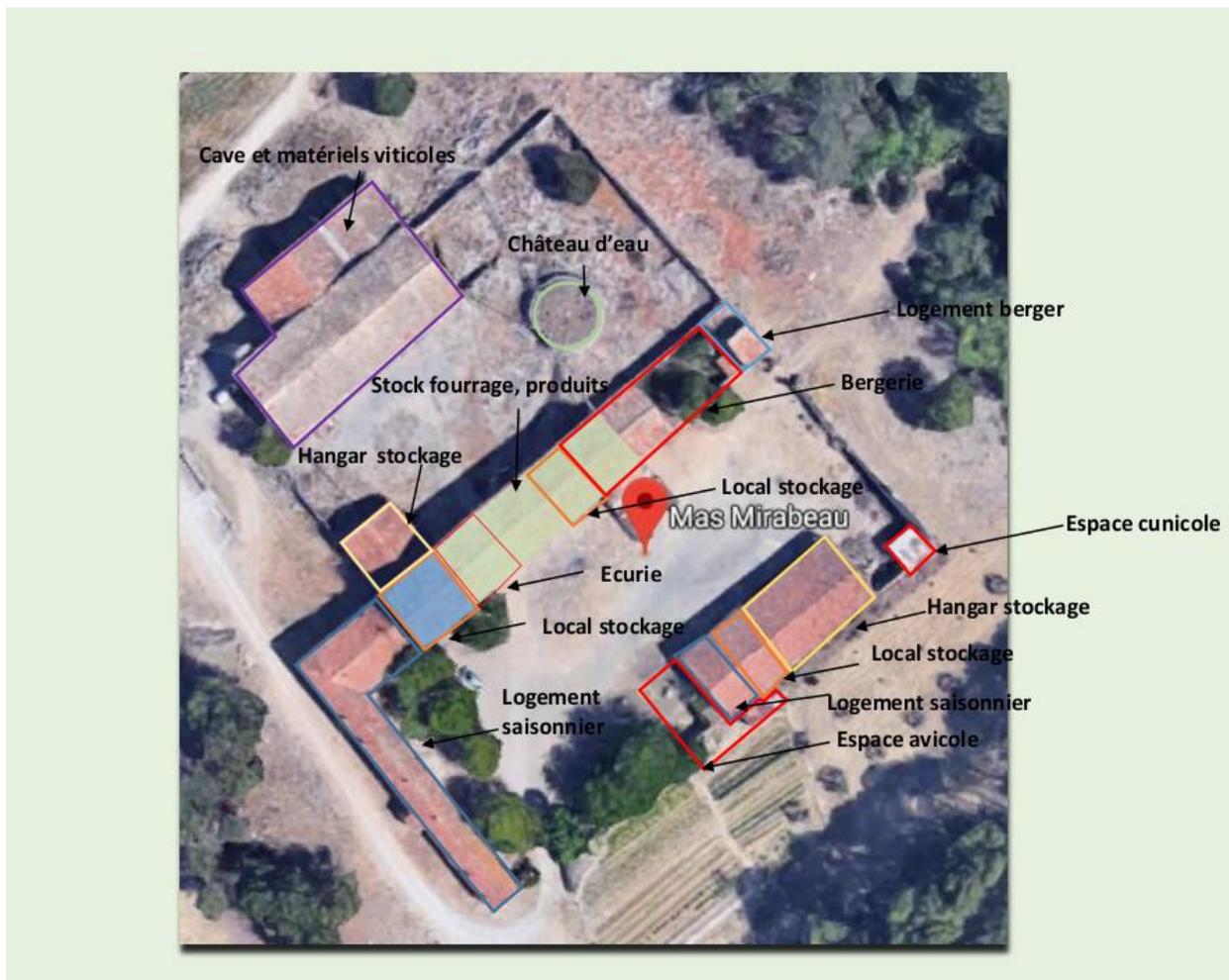


Photo 3 : Organisation historique des fonctions du Mas de Mirabeau

## ▪ Conditions

Les ressources énumérées ci-dessus seront mises à disposition au regard des grands attendus présentés ci-après. Ces éléments sont les résultats de la déclinaison des différentes dimensions et fonctions associées au projet d'AgroEcoPôle.

Les candidats devront présenter dans quelle mesure leurs projets s'intègrent à un ou plusieurs de ces volets.

### Attendus sur le volet écologique

Il est attendu que les candidats sélectionnés intègrent la biodiversité (génétique, spécifique, écosystémique) dans la conception et la mise en œuvre de leur système de production.

D'un point de vue agro-technique, l'intégration de cette biodiversité peut être influencée par un ensemble de facteurs, notamment :

- *l'organisation spatiale des activités.* A cet égard, du fait des différents éléments de calendrier du projet et de la réglementation applicable au site, des hypothèses ont d'ores déjà dû être prises par la maîtrise d'ouvrage en ce qui concerne l'aménagement du site (localisation des constructions futures au regard des documents d'urbanisme notamment, ...).
- *les modalités de conduite des cultures et des troupeaux ainsi que les modes de gestion des espaces interstitiels non cultivés* (haies, bordure, fossés, ...).

Ces modalités comprendront notamment les points suivants :

- ✓ **Le sol** : la fertilisation, le travail mécanique, ...
- ✓ **Le matériel végétal utilisé** : conditions de production, provenance, ...
- ✓ **L'origine des animaux et le respect des animaux** : pratiques d'élevage (plein air ; logement ; densité de peuplement ; mutilations...), alimentation, abattage
- ✓ **Le recours aux produits phytosanitaires et les traitements vétérinaires** : listes des produits proscrits et autorisés, la nécessité de leur recours, la recherche permanente de quantités minimales
- ✓ **La prise en compte des écosystèmes** (notamment gestion écologique des infrastructures agro-écologiques : interdiction d'utilisation d'herbicides et arrêt

du travail systématique du sol pour favoriser à terme une diversification des cortèges floristiques au sein des bandes enherbées par exemple)

- ✓ **La traçabilité** : les matériels végétaux et animaux utilisés (compost, fumier), les intrants utilisés (produits phytosanitaires et fertilisants)

Les premiers éléments de réflexions seront à exposer au sein du dossier de candidatures. Ils seront discutés, calibrés et affinés par la suite dans le cadre d'une phase de co-conception entre le candidat sélectionné, la structure technique accompagnatrice de l'actif, les membres de l'équipe de l'INRA-UMR Innovation et le CEN L-R.

Il est précisé que les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement seront déclinées au sein des baux ruraux qui seront mis en place à terme (*cf. ci-dessous – Modalités contractuelles*).

### **Attendus sur le volet agricole et alimentaire**

Les candidats sélectionnés seront amenés à travailler en partenariat étroit avec la municipalité dans le cadre du développement de son projet agricole et alimentaire sur le territoire. Il s'agira notamment d'intégrer une part de vente en circuits courts et d'approvisionnement de la restauration collective locale dans les stratégies de commercialisation ainsi que d'apporter des garanties aux consommateurs sur la qualité des produits (certification, transparence des pratiques de production et de transformation, organisation d'évènement et visites, ...).

### **Attendus sur le volet recherche & formation**

Comme indiqué en première partie, un projet de recherche-action est adossé sur le domaine au travers de l'd'AgroEcoPôle. L'approche proposée de ce projet consiste à construire l'accompagnement scientifique (géographie sociale, agronomie, agroéconomie) et technique autour d'un objet commun : la transition agroécologique du domaine en lien avec le territoire de la plaine de Fabrègues. Cet accompagnement se fera en fonction des questions posées par les candidats sélectionnés au travers d'une démarche de co-conception.

Par ailleurs, les candidats sélectionnés devront participer à un processus d'évaluation de la durabilité de leur projet dans le cadre d'une approche méthodologique développée par l'INRA. Pour ce faire, une démarche de transparence sur les pratiques et les résultats techniques et économiques sera demandée.

A terme, il est souhaité que le domaine soit support d'expérimentation et de développement de références générées par les praticiens (méthodes, pratiques, outils, résultats), la recherche permettant d'en expliquer les mécanismes pour la construction de nouvelles connaissances. Il est donc également attendu des candidats sélectionnés qu'ils participent à des activités de transfert de compétences et de savoir-faire (intervention à des séminaires, formations).

### **Attendus sur le volet pédagogique et vivre ensemble**

Ce projet s'inscrit dans une logique de territoire portée une volonté politique forte. Le domaine ayant vocation à devenir un espace commun et ouvert, les candidats sélectionnés seront donc amenés à participer à différentes actions de la vie de la communauté locale (visite des scolaires, évènements culturels et pédagogiques, etc...)

### **Attendus sur le volet social**

Les candidats pourront intégrer une composante sociale à leurs projets (par exemple, au travers d'objectifs d'intégration, d'insertion professionnelle par la formation en agriculture pour des personnes éloignées de l'emploi, d'accessibilité à une alimentation de qualité, ...).

### **Attendus sur la construction du projet collectif et du modèle économique associé**

La recherche du modèle adéquat pour renforcer la cohérence de l'ensemble des activités fera l'objet d'une réflexion animée par la maîtrise d'ouvrage en lien avec les candidats sélectionnés dans le cadre d'un processus de co-construction de la gouvernance.

Les actions associées à la démarche collective du projet prendront la forme d'ateliers de travail pouvant porter sur des sujets aussi divers que :

- *La stratégie* : mission(s), vision(s), valeur(s), combinaison et intégration des activités ;

- *Les ressources et compétences clés mutualisables* : travail, matériel, bâtiments, gestion des flux de matière (grain, fourrage, fumier), ... ;
- *La structure organisationnelle* en capacité de faciliter ces échanges, la contractualisation, l'obtention de subventions, la mise en place d'une offre de production concertée voire d'un atelier de transformation collectif, ...

## Attendus sur la gestion des déchets et des ressources

Un schéma de gestion des déchets de l'AgroEcopôle sera mis en place. Il s'agira :

- d'avoir une vision précise de la nature et des quantités de déchets produits par activités et d'engager chaque acteur dans une démarche de réduction ;
- de structurer et organiser la valorisation, le traitement ou l'évacuation des déchets.

Les candidats sélectionnés devront participer à l'élaboration de ce schéma et à sa mise en œuvre.

De manière plus générale, une optimisation de l'utilisation des ressources (eau, électricité, énergie carbonée, etc...) sera recherchée.

## Participation au processus de suivi-évaluation du projet

Les candidats sélectionnés pourront être amenés à participer aux différents suivis-évaluations qui seront mis en œuvre pour évaluer les impacts du projet d'AgroEcoPôle.

Les suivis prévus sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

TYPE DE SUIVIS	INDICATEURS ET/OU OUTILS
<b>ECOLOGIQUES, NATURALISTES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sol (en zone agricole)</li> <li>✓ Flore (en zone agricole)</li> <li>✓ Ail petit Moly</li> <li>✓ Flore hydrophile des mares</li> <li>✓ Lépidoptères et arachnides (en zone agricole)</li> <li>✓ Avifaune</li> <li>✓ Habitats naturels (y compris pelouses, des forêts de pins d'Alep et de chênes verts les milieux agropastoraux)</li> <li>✓ Infrastructures agro-écologiques</li> </ul>
<b>AGRICILES (TECHNICO-</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cahier d'enregistrement des pratiques techniques</li> </ul>

<b>ECONOMIQUE)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bilan d'activités, compte de résultats (ou tout autre document permettant une analyse technico-économique, y compris le recueil de données sur la production et la commercialisation)</li> </ul>
<b>SCIENTIFIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Méthode IDEA : durabilité des exploitations agricoles évaluée selon 3 dimensions, organisées en 13 composantes et 53 indicateurs</li> <li>✓ Analyse qualitative du dispositif de gouvernance</li> </ul>
<b>RESSOURCES NATURELLES, FLUX D'ENERGIE ET DE LA MATIERE PREMIERE (EAU, ELECTRICITE, DECHETS)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Compteurs électriques par activité (voire par provenance, si applicable)</li> <li>✓ Compteurs d'eau par activité et par provenance (souterraine, pluviale, Bas-Rhône, réseau AEP)</li> <li>✓ Quantités produites/exportées/réutilisées</li> </ul>
<b>SOCIO-ECONOMIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Comptabilité communale analytique</li> <li>✓ Business plans</li> <li>✓ Création de valeur ajoutée et d'emplois</li> </ul>

**Tableau 1 : Tableau de synthèse des indicateurs et/ou outils par typologie des suivis**

Les modalités détaillées et pratiques de ces suivis seront fixées via les documents contractuels que les candidats sélectionnés signeront.

## Modalités contractuelles et financières

Comme évoqué précédemment, la signature d'une charte sera demandée afin de traduire l'engagement des actifs autour des valeurs du projet d'AgroEcoPôle.

Concernant l'accès au foncier, deux temps de contractualisation des activités sont prévus :

1. une première phase de rodage avec **convention de prêt à usage** de un an à deux ans maximum et **promesse de bail**. L'objectif est de permettre aux candidats sélectionnés de se familiariser avec le site et d'y avoir accès gratuitement, le temps de la mise en place des infrastructures nécessaires au développement de l'activité.  
Cette étape servira également à l'élaboration du contrat de bail, notamment le détail des clauses environnementales ;
2. une deuxième phase de signature de **bail rural à caractère environnemental<sup>2</sup> (BRE)** au sein desquels figureront notamment le détail des conditions de mises à disposition précédemment citées ainsi que le montant du fermage (terres et bâti compris).

Une première estimation des loyers en terres nues est indiquée ci-dessous<sup>3</sup> :

Pour les terres nues à vocation culturale (maraîchage, arboriculture)

**Prix indicatif moyen entre 95 et 120 € / ha / an**

Pour les terres de parcours à vocation pastorale

**Prix indicatif moyen entre 65 et 85 € / ha / an**

**(soit entre 800 et 1030 € / an pour l'ensemble du parcours)**

Le loyer du bâtiment d'exploitation et de la partie logement liée à l'activité d'élevage devrait quant à lui s'élever à environ : **440 € / mois**

---

<sup>2</sup> Ce type de bail favorise le partenariat avec des agriculteurs afin d'inscrire des pratiques culturales respectueuses de l'environnement dans la gestion d'un site. Soumis au statut du fermage, il permet de faire figurer au bail des clauses favorables à la protection des milieux, des espèces et des ressources naturelles.

<sup>3</sup> Montants évalués sur la base des Arrêtés DDTM34-2019-05-10356 portant fixation du loyer des bâtiments d'habitation, des terres et des bâtiments d'exploitation et DDTM34 n°2018-10-09837 constatant les indices de fermages et leurs variations pour l'année 2018.

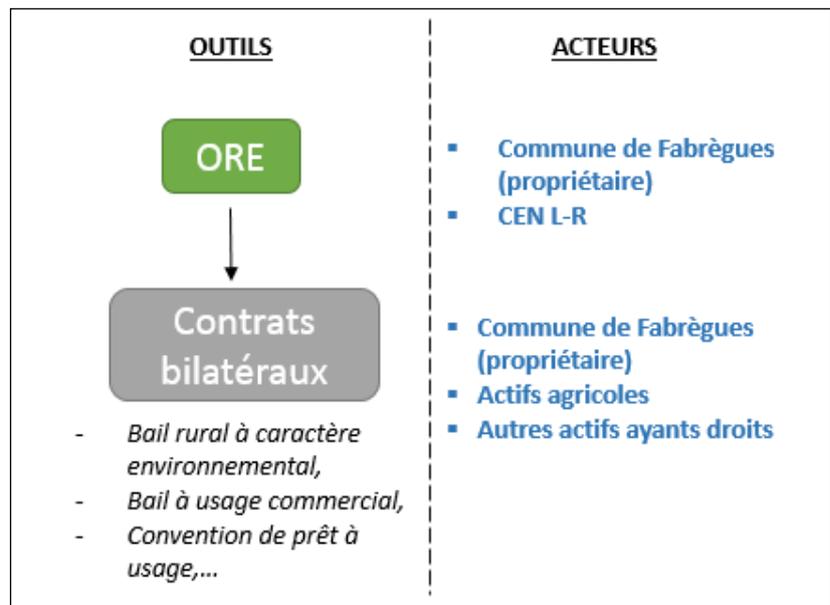
Ces chiffres sont donnés à titre indicatif et feront l'objet d'une réévaluation lors de la rédaction des différents baux (surfaces allouées en terres nues et en espaces bâti, investissements liés, etc.).

*NB : les équipements spécifiques destinés à faciliter la conciliation des usages (signalétiques, clôtures,...), seront mis à disposition des candidats à titre gracieux, le preneur ayant à charge l'entretien*

A cette première évaluation financière devra être ajoutée, le versement d'un loyer affecté aux infrastructures requises pour le développement de l'activité des candidats (serres, atelier de transformation, bureaux...).

Les BRE devront être compatibles avec l'Obligation Réelle Environnementale<sup>4</sup> du domaine de Mirabeau.

En effet, de cet outil « chapeau » découleront différents documents venant encadrer les usages et activités des différents acteurs sur le domaine selon le schéma contractuel ci-contre :



---

<sup>4</sup> Nouveau dispositif foncier de protection de l'environnement créé par la loi de reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages de 2016.

### 3. CALENDRIER ENVISAGE DE L'INSTALLATION

Les grandes étapes qui jalonnent l'installation sont les suivantes :

- **Janvier 2020** : début d'installation possible
- **Année 2020 – 2021** : phase de co-conception des systèmes de production et d'intégration des besoins des candidats sélectionnés à la conception du projet (construction bergerie, réhabilitation du Mas, équipements, ...) – la livraison des infrastructures devant intervenir entre mi-2020 et fin 2021
- **Au terme de la phase précédente** : signature des baux ruraux à caractère environnementaux

Du fait que les éléments de calendrier ne soient pas complètement stabilisés à ce jour, les candidats devront intégrer une part évolutive dans l'élaboration de leurs projets (constitution de différents scénarios, présentation des hypothèses retenues).

## 4. MODALITES DE REPONSE A L'APPEL A CANDIDATURES

### ▪ Modalités de la consultation :

1. **Première phase de présélection** : remise du dossier de présélection par les candidats avant la date limite fixée au **20 septembre 2019**, le cachet de la poste et la date réception de l'e-mail faisant foi.
2. **Communication des avis sur les premières propositions des candidats : début octobre 2019**
3. **Visite organisée sur le domaine de Mirabeau : mi-octobre 2019**  
Cette journée sera l'occasion pour les candidats présélectionnés de disposer d'éléments techniques complémentaires (diagnostic biodiversité du site, profils cultureux, etc.) et d'évaluer sur place le potentiel du domaine au regard de leur projet. Elle permettra aux porteurs de projet d'échanger avec l'équipe-projet en vue du dépôt de leur dossier complet de candidature (questions techniques et pratiques).  
  
La date envisagée se situe aux alentours de la mi-octobre et sera confirmée par mail aux candidats présélectionnés.
4. **Remise des dossiers de candidatures complets par les candidats : 20 novembre 2019**
5. **Audition des candidats par le Comité de sélection** et communication de la liste des candidats retenus : **semaine du 16 décembre 2019**

▪ **Critères d'éligibilité et de sélection des candidats :**

Cet appel à candidatures s'adresse aux exploitants agricoles (personnes physiques ou morales) et aux candidats à l'installation.

L'évaluation des candidatures portera sur :

- ✓ L'adéquation du projet du candidat avec le projet d'AgroEcoPôle ;
- ✓ Les aptitudes et compétences du candidat : capacités techniques et organisationnelles, qualité du projet professionnel, intégration des contraintes du site, expérience, parcours personnel, savoir-être, ... ;
- ✓ La durabilité de projet du candidat dans toutes ses dimensions (économique, agro-écologique et socio-territoriale) – chacune étant considérées comme complémentaires et non substituables.

En cas de concurrence, les dossiers seront examinés au regard du schéma directeur régional des exploitations agricoles du Languedoc-Roussillon.

Si les dossiers présentés pourront avoir des degrés de maturité variés, une preuve de la conformité des projets des candidats avec le contrôle des structures sera néanmoins demandée à terme.

▪ **Documents à fournir (dossier de candidatures complets) :**

- ✓ Formulaire de candidature dûment complété
- ✓ CV
- ✓ Diplômes / formation agricole
- ✓ Tout autre document jugé utile par le candidat

Pour les exploitants agricoles, le candidat devra présenter un relevé parcellaire ainsi qu'un document de synthèse des résultats économiques et financiers comprenant le compte de résultat, les soldes intermédiaires de gestion (SIG) et le bilan.

## ▪ Processus de sélection

Les candidatures seront examinées par un Comité de sélection. Celui-ci sera composé a minima des membres suivants :

- Experts technico-économiques : Chambre d'Agriculture de l'Hérault, Terres Vivantes et AIRDIE (*avis consultatif*)
- Experts scientifiques : INRA – UMR Innovation (*avis consultatif*)
- Actif agricole : Vigne de Cocagne (*avis consultatif*)
- Maîtrise d'ouvrage : mairie de Fabrègues et Conservatoire d'Espaces Naturels Languedoc-Roussillon (*décisionnaires finaux*)

## ▪ Procédure de dépôts de dossiers de candidatures et contacts

**Votre candidature est à envoyer par mail et par courrier :**

- **Dépôt de dossiers par mail** : [mirabeau@cenlr.org](mailto:mirabeau@cenlr.org)
- **Dépôt des dossiers papiers** :

A l'attention de Pascal Cauchois,  
Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon  
Immeuble le Thèbes  
26 Allée de Mycènes  
34 000 MONTPELLIER

**Pour toute demande de renseignement et de compléments d'information, ne pas hésiter à contacter :**

Pascal Cauchois  
Chargé de projets CEN L-R  
Tel: +336 50 71 70 58  
+334 67 02 21 28

## 5. FORMULAIRES DE CANDIDATURE

1- Vous êtes candidat avec un projet de diversification d'une exploitation existante, reportez-vous au formulaire n°1.

2- Vous êtes candidat avec un projet d'installation, reportez-vous au formulaire n°2.

### ANNEXES

- **Annexe 1** : Charte des valeurs du projet d'AgroEcoPôle
- **Annexe 2** : Principales caractéristiques des secteurs agro-pastoraux du domaine de Mirabeau et principes d'utilisations associés
- **Annexe 3** : Tarification BRL 2019

## Préambule :

L'AgroEcoPole du domaine de Mirabeau constitue un projet territorial pour la reconquête de la biodiversité par l'agroécologie. Il vise à mettre en place un pôle démonstratif innovant qui, via l'installation d'activités de production agroécologique basées sur le modèle de la polyculture-élevage, soit en interaction durable avec son environnement. Sur un domaine de 205 ha, positionné entre massif calcaire et plaine agricole, il s'agira de mettre en place des itinéraires techniques capables de restaurer la biodiversité et les fonctionnalités écologiques du site.

Les ambitions du projet sont néanmoins plus larges puisqu'il s'agit de faire du domaine de Mirabeau un lieu support pour :

- l'approvisionnement alimentaire biologique et local (circuits courts, restauration collective scolaire) ;
- l'économie sociale et solidaire, l'insertion professionnelle ;
- le bien vivre ensemble des citoyens, la sensibilisation aux enjeux de biodiversité et l'éducation à l'environnement ;
- la mise en place d'actions de recherche et formation.

Projet soutenu par de nombreux partenaires institutionnels, il aspire à former un écosystème ancré territorialement qui favorise le développement de nouveaux rapports sociaux, des flux de matières, de services et de connaissances, ainsi que l'entrepreneuriat au service de l'intérêt collectif.

La gouvernance en développement autour du projet entend mobiliser l'intendance du territoire inspirée de l'approche des communs afin de rendre responsable tous les acteurs dans la gestion du site.

# AgroEcoPole du domaine de Mirabeau

## - CHARTE -

Cette charte présente les grands principes partagés par l'ensemble des actifs et usagers, et constitue le socle de valeurs pour fonder le bien vivre ensemble à l'échelle du domaine de Mirabeau et du projet d'AgroEcoPole.

**AGROÉCOPOLE**  
FABRÈGUES - MIRABEAU



VILLE DE FABRÈGUES

en partenariat avec :

 **Conservatoire  
d'espaces naturels  
Languedoc-Roussillon**

## Les grands principes partagés:

- la reconquête de la biodiversité
- l'agroécologie
- l'économie sociale et solidaire
- l'économie circulaire et la création de synergies
- le vivre ensemble et le respect de la différence
- l'innovation et l'expérimentation
- le partage et le transfert des savoirs

## 3 maître-mots...

- durabilité
- vivabilité
- viabilité

## & de nombreuses valeurs !

*responsabilité sociale et  
environnementale*

*innovation*

*respect*

*bienveillance*

*dialogue*

*citoyenneté*

*ouverture*

*professionnalisme*

*convivialité*

*exemplarité*

*tolérance*

*écoute*

*résilience*

*partage*

*transparence*

# Je m'engage...

## ... sur le volet agri-environnemental :

- à préserver la biodiversité du domaine et à favoriser l'intégration paysagère,
- à respecter les infrastructures écologiques (haies et arbres, mares, bandes enherbées, etc.) et à valoriser les services écosystémiques rendus,
- à promouvoir la transition agroécologique et une production agricole durable,
- à prendre en compte et intégrer les contraintes physiques et l'évolution du climat méditerranéen,
- à m'inscrire dans une démarche éco-responsable (consommations d'eau et d'énergie, déplacements...).

## ... sur le volet économique :

- à agir pour une utilisation raisonnée des ressources productives du domaine et à favoriser leur partage et mutualisation,
- à m'inscrire dans une logique d'économie circulaire (valorisation à la source des déchets, flux de matière, éco-conception...),
- à participer, au-delà de ma propre activité économique, à la fabrique d'un projet collectif d'utilité territoriale,
- à m'inscrire dans le tissu socio-économique du territoire (approvisionnement et commercialisation, échanges entre producteurs, commerçants, consommateurs...).

## ... sur le volet social :

- à accueillir et faciliter l'information et la sensibilisation du grand public,
- à soutenir le développement d'une économie sociale et solidaire, l'entrepreneuriat social et l'insertion par l'activité professionnelle (apprentissage, atelier, chantier...),
- à favoriser la solidarité et la coopération dans les relations sociales, la recherche du bien-être collectif et l'implication des citoyens dans les activités.

## ... pour bien vivre ensemble à l'échelle du domaine :

- à partager sereinement et entretenir les lieux communs (espaces bâtis et non bâtis, espaces naturels, etc.) avec les autres activités et usages,
- à limiter le bruit, à faciliter l'accès, la circulation et le stationnement sur le domaine, à éviter l'encombrement des espaces communs,
- à participer à l'entretien du domaine et au maintien en bon état des milieux,
- à faire miennes les valeurs de partage, dialogue, écoute, respect, tolérance et bienveillance,
- à recourir à la médiation en cas de troubles dans les relations entre usagers,
- à participer à la vie et à la gouvernance du domaine, à favoriser des échanges sincères et courants avec la Ville de Fabrègues et partenaires du projet.

## ... pour la réussite du projet d'AgroEcopôle :

- à porter l'innovation en faveur de la durabilité des systèmes de production agricole et alimentaire,
- à communiquer sur la globalité du projet d'AgroEcoPole,
- à diffuser toute information et retour d'expérience utile au projet et à d'autres acteurs ou territoires souhaitant s'inscrire dans une transition agroécologique.

**Je partage ces valeurs, principes et engagements avec l'ensemble des parties prenantes du projet d'AgroEcoPole du domaine de Mirabeau.**

Fait à

, le

Signature :

▪ **Annexe 2 : Principales caractéristiques des secteurs agro-pastoraux du domaine de Mirabeau et principes d'utilisations associés**

Secteur	Illustration	Principales caractéristiques	Principes d'utilisations
Secteur à dominante de pelouse			
<p><b>11</b></p> <p>1 ha</p>		<p>Petit secteur de pelouse situé à proximité immédiate du futur bâtiment.</p> <p>pelouse non homogène, tapis herbacé plus riche et diversifié en zone basse (brome, féтуque, brachypode de Phénicie), plus séchant sur le dessus de la parcelle (brachypode rameux, thym dominant).</p> <p>Secteur régulièrement entretenu mécaniquement, pas d'accumulation de litière</p> <p>Facilité de circulation</p> <p>Forte saisonnalité, capacité au report sur pied faible.</p> <p>Potentiel limité du fait de la surface : 1 à 2 j de pâturage pour 70 chèvres, durée d'utilisation plus longue en fonction du temps de passage et de la complémentation (ainsi que pour d'autres espèces).</p> <p>Point d'ancrage de la coupure de combustible.</p>	<p>Utilisation de printemps et/ou d'automne, le maintien de la pelouse implique un pâturage complet au moins une fois par an. Eviter les utilisations répétées du fait de la proximité du bâtiment pour ne pas dégrader la parcelle.</p> <p>Pour un troupeau caprin, une utilisation relativement précoce peu favoriser « légèrement » la consommation des espèces herbacées les moins appétentes (Brachypode rameux et de Phénicie).</p> <p><b>Objectif : maintien d'une pelouse et d'un cortège le plus diversifié possible (attractivité)</b></p> <p><u>Aménagement :</u></p> <p>Sécurisation vis-à-vis de la RD114 et de la vigne voisine par des clôtures. Utilisation du secteur en parc possible.</p> <p>La pointe nord du secteur a été travaillée avec un résultat non satisfaisant du point de vue de la végétation, ne pas renouveler ou étendre cette expérience.</p>

Secteur	Illustration	Principales caractéristiques	Principes d'utilisations
<p><b>12 et 13</b> 1,2 ha</p>	<p>Petits secteurs de pelouses et de prairies situés à proximité du mas et en lisière de bois. couvert non homogène, certains secteurs très herbacés profitant localement d'un couvert arboré, globalement diversifié mais aussi assez rudéral par endroit (13) d'autres secteurs très maigres de pelouses sèches. Secteur régulièrement entretenu, pas d'accumulation de litière.</p> <p>Facilité de circulation Forte saisonnalité, capacité au report sur pied globalement faible avec cependant un effet lisières ou parasol favorable.</p> <p>Potentiel limité du fait de la faible surface : 1 ,5 à 3 j de pâturage pour 70 chèvres, durée d'utilisation plus longue en fonction du temps de passage et de la complémentation (ainsi que pour d'autres espèces).</p>		<p>Utilisation de printemps et/ou d'automne, le maintien de la pelouse implique un pâturage complet au moins une fois par an. Eviter les utilisations trop répétées du fait de la localisation sur le trajet bâtiment/parcours pour ne pas dégrader la parcelle. Pour un troupeau caprin, une utilisation précoce peu favoriser à la marge la consommation des espèces herbacées les moins appétentes (Brachypode rameux et de Phénicie).</p> <p><b>Objectif : maintien d'une pelouse et d'un cortège le plus diversifié possible (attractivité)</b></p> <p><u>Aménagement :</u> Zone possiblement utilisée comme parking dans le plan d'aménagement prévisionnel du site, impact sur la valorisation et le maintien du couvert herbacé ?</p>

Secteur	Illustration	Principales caractéristiques	Principes d'utilisations
<p><b>14</b></p> <p>1,2 ha</p>		<p>Ce secteur comprend un petit secteur de pelouse relativement homogène en densité mais diversifié (brome, fétuque, brachypode de Phénicie, dorycnie).</p> <p>Il semble régulièrement entretenu et nous n'observons pas d'accumulation excessive de litière.</p> <p>Facilité de circulation.</p> <p>Forte saisonnalité, capacité au report sur pied plutôt faible même si cette parcelle, en bordure de pinède, profite d'un fort effet lisière susceptible de légèrement décaler la pousse et la senescence de l'herbe.</p> <p>Le secteur comprend aussi une parcelle de friche moins herbeuse (espèces rudérales, annuelles, dicotylédones). la pousse de la végétation y est très saisonnée avec une très faible capacité de report sur pied.</p> <p>Potentiel en l'état très limité du fait notamment de la faible surface : 1 à 2 j de pâturage pour 70 chèvres, durée d'utilisation plus longue en fonction du temps de passage et de la complémentarité (ainsi que pour d'autres espèces).</p>	<p>Utilisation de printemps et/ou d'automne, le maintien de la pelouse implique un pâturage complet au moins une fois par an. Eviter les utilisations trop répétées du fait de la localisation sur le trajet bâtiment/parcours pour ne pas dégrader la parcelle.</p> <p>Pour un troupeau caprin, une utilisation relativement précoce peu favoriser « légèrement » la consommation des espèces herbacées les moins appétentes (Brachypode rameux et de Phénicie).</p> <p><b>Objectif : maintien d'une pelouse et d'un cortège le plus diversifié possible.</b></p> <p><b>Concernant la friche</b>, elle présente peu d'intérêt pastoral en l'état et l'implantation d'une parcelle de prairie de légumineuse serait un vrai « plus » pour un projet laitier.</p> <p><u>Aménagement :</u> Zone possiblement utilisée comme parking dans le plan d'aménagement prévisionnel du site, impact sur la valorisation et le maintien du couvert herbacé ? Il serait souhaitable de ne pas dégrader cette pelouse dense et diversifiée et privilégier le parking sur les secteurs 15 et 13 qui ont déjà un caractère plus rudéral.</p> <p>Sécurisation vis-à-vis de la vigne voisine par des clôtures. Utilisation du secteur en parc mobile possible, pâturage au fil de la prairie le cas échéant.</p>

Secteur	Illustration	Principales caractéristiques	Principes d'utilisations
<p><b>15</b></p> <p>6,8 ha</p>		<p>Ce secteur est le principal secteur de pelouse du domaine. Issue de parcelles anciennement cultivée, la zone est restée globalement très ouverte, aujourd'hui colonisée par diverses espèces herbacées. Le brachypode de Phénicie est fortement présent, souvent en densité importante. N'étant pas pâturé, une forte accumulation de litière est observée sur ces faciès. Le haut de la parcelle est moins densément enherbé et le cortège y est plus diversifié (dactyle, brome, annuelle, ...). Aucune légumineuse n'a été observée lors de la visite de terrain, elles auraient pu contribuer à l'attractivité et à l'intérêt pastoral de la pelouse.</p> <p>Le secteur comprend aussi des zones de pelouse relativement dense à brachypode rameux et des zones de landes ouvertes diversifiées ainsi que quelques bosquets de chêne vert, végétation plus attractive pour les caprins.</p>	<p>La bonne gestion des pelouses implique généralement un pâturage complet au moins une fois par an. <b>Les pelouses à brachypode de Phénicie sont généralement difficiles à valoriser</b> avec des ovins, plus facilement par des bovins ou des équins. <b>Les caprins quant à eux refusent cette espèce.</b> La valorisation des zones plus diversifiées peut-être envisagée aux printemps et/ou à l'automne en tri. Il est probable que le troupeau doive être contraint si l'on vise un niveau de valorisation plus important. Pour la valorisation des refus, il faudra développer d'autres solutions (le pâturage par une autre espèce par exemple).</p> <p>la remise à niveau du Brachypode de Phénicie le rendra plus facilement consommable (élimination du « sec sur pied »).</p> <p>L'implantation d'une prairie de légumineuse pourrait aussi être particulièrement intéressante pour le projet d'installation mais implique la destruction de la pelouse.</p>

Secteur	Illustration	Principales caractéristiques	Principes d'utilisations
<p><b>16</b></p> <p>2,2 ha</p>		<p>Secteur de lande ouverte. La strate herbacée est dominée par le brachypode rameux légèrement diversifiée (brome, dactyle, ...), elle est globalement peu appétente pour des caprins. Les ligneux bas sont diversifiés : filaire, ronce, pistachier lentisque, genêt cade, viorne et branche basse de chêne vert.</p> <p>La circulation est globalement aisée sur la zone et le secteur est facilement mécanisable.</p> <p>L'intérêt pastoral dans le cadre d'une valorisation par des caprins est relativement limité, notamment sur les secteurs les plus ouverts.</p>	<p>Il est à priori prévu d'implanter le futur bâtiment d'élevage sur ce secteur. Dans ce cas, la mise en œuvre d'une véritable gestion pastorale du secteur sera rendu difficile.</p> <p>Pour préserver la ressource pastorale (<b>3 à 5 jours de pâturage</b>).il faudra éviter une utilisation quasi quotidienne de cette zone (mise en défend ?).</p> <p>Le haut de la parcelle semblerait plus adapté, la zone basse formant un bas fond possiblement inondable.</p>

Secteurs à dominante de landes			
<p><b>21</b> 1,6 ha et <b>22</b> 1,9 ha</p>	 <p>zone à brachypode de phénicie avec importante litière sur secteur 21</p>	<p>Ces secteurs de landes sont réduits, situés à proximité immédiate des zones cultivées. Les ligneux bas rencontrés sont assez divers : le filaire, le cade, le pistachier, la ronce, le chêne vert (branches basses), et ponctuellement les cistes. Leur recouvrement global avoisine les 60 à 70% et ce type de ressource est favorable pour une valorisation par des caprins.</p> <p>Par contre, la strate herbacée est dominé par le brachypode de Phénicie, ponctuellement dense et vigoureux. Il n'est quasiment pas valorisable par les caprins.</p> <p><b>Potentiel de 2 à 3 jours sur secteur 21 et de 2 à 4 jours sur le 22</b></p>	<p>Maintien structure de landes, le pâturage caprin va entraîner l'ouverture du milieu qu'il faudra gérer pour maintenir le potentiel ligneux.</p> <p>Même problématique « brachypode de Phénicie » que sur les secteurs de pelouses (pâturage mixte, parc pour pâturage équin, asin ?).</p> <p><u>Aménagement :</u> Secteur valorisable en l'état mais petite surface enclavé au milieu des cultures et des vignes, aménagé des petits parcs pour une meilleure valorisation et accentuer la pression sur le brachypode</p> <p>Petits parcs proches, facilement utilisable, accès facile pour un abreuvement mobile.</p> <p>Déplacer le chemin en bord de champ pour ne pas couper le secteur.</p>

23

6,7 ha

et

24

18,3 ha



D'un point de vue pastoral, ces deux secteurs présentent des caractéristiques proches.

Le bord de la route départemental, entretenu mécaniquement est parfaitement circulaire et présente des végétations de pelouses relativement diversifiées même si dominé par le Brachypode rameux, en mosaïque et avec des landes ouvertes et maintenues rases (reste attractif pour le caprin). Cette zone présente des enjeux particuliers d'un point de vue DFCI

En s'éloignant de la route on bascule sur des landes hautes herbacées (Brachypode rameux, brome, dactyle d'Espagne...) majoritairement fermées avec des taux de recouvrement ligneux moyen de 80% entraînant, une mauvaise visibilité et des conditions de circulation plutôt difficile. Principaux ligneux bas : filaire, cade, pistachier lentisque, chêne vert, cistes, thym.

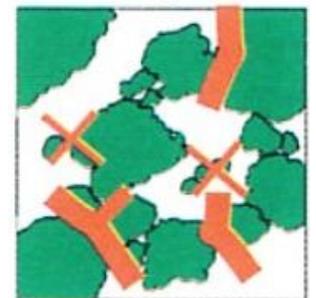
Ces deux secteurs comprennent aussi des zones plus boisées par le chêne vert notamment ce qui diversifie encore la ressource ligneuse disponible et élargi le spectre des utilisations possibles.

Pour un troupeau caprin, ce type de parcours embroussaillé présente un potentiel indéniable par sa diversité et l'abondance de ressources ligneuses. Les contraintes de circulation en premier lieu ainsi que la présence de ligneux moins appétents (pistachier lentisque ou cistes) amoindrissent la qualité de ces parcours. Pour un troupeau de 70 chèvres, **La ressource en l'état est évaluée entre 12 et 18 j pour le secteur**

Au vue de la composition spécifique de la végétation, de sa diversité et de sa structure, ce type de milieu peu potentiellement fournir une ressource de bonne qualité en quantité pour un troupeau caprin. Ce type de milieu pourra donc être valorisé par des animaux dès la fin de gestation et en pleine lactation sans les contraindre particulièrement. Ils pourront éventuellement faire l'objet d'une repasse en fin de lactation ou au tarissement.

**L'objectif est le maintien structure de landes ou bois avec broussaille** mais il serait souhaitable de **conduire une amélioration progressive concernant la circulabilité** du milieu (recouvrement ligneux bas autour de 60%). La mise en œuvre du pâturage peut suffire mais des interventions ponctuelles pourraient s'avérer intéressantes pour accélérer le gain pastoral. Elles viseraient à rétablir la continuité des passages et à jouer sur la structure de végétation pour augmenter l'accessibilité de la ressource. Elles devront privilégier l'élimination des ligneux peu appétents, occupant de l'espace, notamment les mattes de pistachier lentisque

En îlots jointifs



Le long de la RD114, même en zone DFCI, l'objectif ne serait pas forcément d'éliminer les ligneux bas existant mais de les contenir. De plus sur ce secteur, un passage printanier précoce permettrait de favoriser le prélèvement de la strate herbacée par les chèvres

Aménagement :

Sécurisation vis-à-vis de la RD114.

		<b>23, 40 à 60 j pour le 24 et semble <u>progressivement</u> <u>améliorable.</u></b>	Difficulté de garde et proximité route et vigne, Facilité de créer un ou plusieurs parcs par la suite.
--	--	--	--

<p><b>25</b></p> <p>22,8 ha</p>		<p>Zone de landes hautes fermées, plus ouverte sur la croupe.</p> <p>La végétation herbacée est « maigre » est dominée par le brachypode rameux (sols peu profond et caillouteux). Quelques zones de pelouses résiduelles.</p> <p>Les ligneux présents sont localement diversifiés (chêne kermès, filaire, pistachier, cade) mais les cistes dominant sur une majeure partie du secteur. L'intérêt pastoral des cistes à quasi-nul. Recouvrement moyen en ligneux bas 60 à 80 % selon les secteurs.</p> <p>La ressource est moins importante que sur les secteurs 24 et 23 avec une présence plus forte des cistes sur cette zone. Au sud, on observe des mattes denses de chêne kermès quasi-impénétrables.</p> <p>La structure de la végétation, la présence forte des cistes et une dynamique plus faible rend ce secteur moins intéressant que les landes des secteurs 23 et 24. Il pourrait toutefois offrir une ressource pastorale évaluée entre <b>1 mois et une cinquantaine de jours de pâturage.</b></p>	<p>Ce type de milieu peu potentiellement fournir une ressource de bonne qualité en quantité moyenne à localement faible pour un troupeau caprin. Ce type de milieux pourrait être par exemple adapté à la fin de la lactation, au tarissement.</p> <p><b>L'objectif est le maintien structure de landes ou bois avec broussaille</b> mais il serait souhaitable que les espèces plus appétentes se maintienne ou se développe, contrairement aux cistes. Le passage du troupeau pourrait avoir un effet mécanique sur le ciste vieillissant. Localement et afin d'améliorer l'accessibilité à la ressource, la création de layons de pénétration au sein des zones les plus fermées est une piste d'action pour accélérer <b>un gain pastoral qui restera limité</b> à l'échelle du secteur.</p>
---------------------------------	---	---	--

<p><b>26</b> 15,4 ha et <b>27</b> 9,3 ha</p>		<p>Ce versant présente une mosaïque de végétation assez diversifiée mais de fortes contraintes de circulation.</p> <p>L'herbe y est globalement peu présente ( brachypode rameux).</p> <p>Les parties basses, plus favorables d'un point de vue de la ressource sont occupées par des zones plus boisées par le chêne vert et embroussaillées (cade, cistes, filaire). La pente présente une mosaïque de landes à cistes, de larges mattes de chêne kermès pas ou peu pénétrables et de bosquets de chêne vert.</p> <p>Le ressources et globalement moyenne, localement médiocre et la structure de végétation ainsi que le relief va compliquer sa mobilisation par le troupeau.</p>	<p>Parcours moyens à médiocres pour les chèvres (fin de lactation, tarissement). La ressource en soit est difficilement améliorable mais une intervention visant une meilleure circulation (« verrou » de végétation) serait à envisager.</p> <p>Le potentiel pastoral pourrait atteindre un « petit » mois de pâturage à 1,5 mois sur l'ensemble des deux secteurs.</p>
--	---	---	--

<p><b>28</b></p> <p>21,3 ha</p>	 <p>Vue de la zone débroussaillée</p>	<p>Zone de landes hautes et dense à chêne kermès ( quelques chêne vert éparses).</p> <p>La strate herbacée lorsque elle est présente (interstitielle) est peu appétente (brachypode rameux).</p> <p>Le chêne kermès est susceptible d'être consommé en quantité par des caprins est résiste plutôt bien à un fort niveau de pâturage cependant, relativement aux cortèges ligneux rencontrés sur les autres secteurs de landes et de garrigues diversifiée ce type de végétation est moins attractif. On peut ajouter à cela de très fortes contraintes de circulation rendant la ressource que très partiellement accessible.</p> <p>Le potentiel pastoral de ce secteur est tout de même évalué en l'état entre <b>15j et 1 mois de pâturage</b> pour un troupeau de 70 chèvres.</p>	<p>A minima, il est intéressant et souhaitable de faire pâturer la zone entretenue en bord de route qui présente en ressources ligneuses facilement accessible et de profiter des pistes et cheminements existants au sein des secteurs pour l'explorer même si cette exploration reste partielle.</p> <p>Dans ce cas, <b>une utilisation printanière - sur la pousse du kermès - permettrait un meilleur entretien de la zone de coupure ainsi qu'un prélèvement accrue sur le chêne kermès.</b> La complémentation et/ou l'utilisation de secteur plus favorable sera certainement nécessaire pour couvrir les besoins du troupeau à cette période.</p> <p>Le pâturage en tri sur ce type de milieu peut s'envisager à des périodes très diverses. La ressource « glands » s'ajoute à la feuille à la fin de l'automne et au début de l'hiver.</p> <p>Le relief et les nombreux affleurements rocheux rendent ce secteur difficilement mécanisable mais <b>un brûlage, même discontinu, pourrait améliorer la structure de la lande</b> dans la mesure où l'éleveur souhaite vraiment valoriser ce secteur, ce qui dépendra certainement du niveau de « pastoralisme » visé dans son système d'alimentation. Dans le cas du brûlage, il faudra rester vigilant au risque « d'explosion » des cistes et éviter les secteurs concernés.</p> <p><u>Aménagement :</u> Sécurisation vis-à-vis de la RD114.</p>
---------------------------------	--	--	---

Secteurs à dominante de bois

<p><b>31</b></p> <p>7,2 ha</p>	 <p>les clairières « dynamisent » le sous-étage.</p>	<p>Bois de chêne vert relativement haut et dense présentant un sous-bois embroussaillé. La broussaille est relativement diversifiées, fournies et globalement appétentes (chêne vert, viorne tin, filaire,...)</p> <p>Quasi absence des herbacés sauf en lisière ou clairière. On trouve aussi du lierre au sol, cela risque de ne pas durer en cas de pâturage.</p> <p>Nombreux cheminements et quelques clairières permettant une exploration importante du secteur avec toutefois des marges d'amélioration</p> <p>La zone présente un potentiel de valorisation estimé entre 2 à 3 semaines.</p>	<p>La ressource ligneuse sur pied est importante et attractive. Proximité du futur bâtiment et facilité d'accès par le troupeau ou pour l'abreuvement.</p> <p>Amélioration de la circulation pour améliorer le niveau de valorisation. Le pâturage va y contribuer progressivement.</p> <p>Point de vigilance : problématique du renouvellement de la ressource, notamment sur un secteur facilement mobilisable à proximité du bâtiment → éclaircies sylvopastorales à envisager à moyen terme (ouverture du couvert et clairières)</p> <p>Secteur intéressant entre autre en été (abris, fraîcheur, parc de nuit à proximité du bâtiment et de la salle de traite ?, ...) mais pas uniquement (glands, jour de pluie, ...).</p> <p><u>Aménagement :</u> Difficulté de garde et proximité route et vigne, facilité et intérêt à créer un parc de pâturage.</p>
--------------------------------	---	--	---

<p>32</p> <p>8,5 ha</p>		<p>Boisement haut dominé par le pin d'Alep. Le sous étage est densément embroussaillé et le recouvrement en ligneux bas atteint 70% à 80%. La circulation est difficile. Existence de quelques cheminements mais globalement insuffisants. Certains pins sont cassés ou gisent au sol (dégâts dûent à la neige ?) ils contraignent encore la circulation.</p> <p>Quasi absence des herbacés</p> <p>Principaux ligneux bas observés : Filaire, viorne tin, pistachier, chêne kermès, salsepareille, arbousier</p> <p>Présence de frêne en zone centrale mais visiblement dépérissant (reception ?).</p> <p>La ressource ligneuse est abondante et diversifiée.</p> <p>Le couvert procure un abri en cas de forte chaleur et la présence d'une mare en sous-bois est aussi un avantage.</p> <p>La zone présente un potentiel de valorisation estimé entre 2 à 3 semaines.</p>	<p>Ressource ligneuse sur pied importante et attractive, secteur potentiellement qualitatif d'un point de vue pastoral (lactation).</p> <p>La proximité du futur bâtiment et la facilité d'accès au secteur par le troupeau ou pour l'abreuvement sont avantageuses.</p> <p>L'amélioration des possibilités de circulation devrait permettre d'augmenter le niveau de valorisation. La seule mise en place du pâturage devrait déjà permettre une ouverture progressive du sous-bois qu'il faudra accompagner mécaniquement si cela est jugé nécessaire (ouvertures ciblées en tâches et layons). Cette progressivité devrait permettre de profiter du stock sur pied pendant un période plus longue. Le pin d'Alep offre une ambiance plus « lumineuse », favorable au sous-étage, malgré cela, une éclaircie sylvopastorale légère pourrait être souhaitable à moyen terme.</p> <p><u>Aménagement :</u> Protection bord de vigne au nord, accès à la mare si possible.</p>
-------------------------	---	---	--

<p><b>33</b></p> <p>5,7 ha</p>		<p>Boisement dense dominé par le chêne vert et le pin d'Alep en mélange. Le sous étage est densément embroussaillé et le recouvrement en ligneux bas atteint 70% à 80%. La circulation est difficile. Existence de quelques cheminements mais globalement insuffisants.</p> <p>Quasi absence des herbacés.</p> <p>Principaux ligneux bas observés : Filaire, viorne tin, pistachier, chêne kermes, arbousier.</p> <p>La ressource ligneuse est abondante et diversifiées. Ressource « glands » en saison</p> <p>10 jours à 2 semaines de pâturage hors glands.</p>	<p>Ressource ligneuse sur pied importante et attractive, secteur potentiellement qualitatif d'un point de vue pastoral (lactation).</p> <p>L'amélioration des possibilités de circulation devrait permettre d'augmenter le niveau de valorisation. La mise en place du pâturage devrait permettre une ouverture progressive du sous-bois qu'il faudra accompagner mécaniquement si cela est jugé nécessaire (ouvertures ciblées en tâches et layons).</p> <p>Point de vigilance : problématique du renouvellement de la ressources en sous- bois → éclaircies sylvopastorale à envisager à moyen terme.</p> <p><u>Aménagement :</u> Protection des vignes en bordure</p>
<p><b>34</b></p> <p>5,9 ha</p>		<p>Taillis dense de chêne vert avec sous-bois clair, globalement peu fournie (filaire, branche basse de chêne vert, fragon, viorne tin, ronce, ...)</p> <p>Quasi absence des herbacés.</p> <p>Valorisation possible de la glandée fin d'automne et hiver.</p> <p>Circulation relativement facile avec cependant une mauvaise visibilité.</p>	<p>La ressource pastorale ligneuse disponible est intéressante mais peu abondante avec un risque d'épuisement rapide → éclaircies sylvopastorale à envisager à court terme pour redynamiser le sous-bois et niveau de valorisation à limiter pour préserver la ressource en place</p> <p>4 à 1 semaine de ressource hors glands, passage rapide et complémentaire aux secteurs voisins, profiter des glands en saison.</p>

<p><b>35</b></p> <p>15,6 ha</p>		<p>Taillis dense de chêne vert présentant un sous-bois plus fourni que le sur le secteur 34 : plus de zone de lisière et de clairières occupées par une végétation de landes hautes généralement fermées.</p> <p>Ligneux bas : fragon, filaire, branche basse de chêne vert, viorne tin, ronce, cistes,...</p> <p>Valorisation possible de la glandée fin d'automne et hiver.</p> <p>Visibilité mauvaise et circulation irrégulière mais possible.</p>	<p>La ressource pastorale ligneuse disponible est intéressante. La mise en œuvre d'éclaircies sylvopastorale et d'une ouverture en tâches et layons est à envisager pour améliorer le potentiel est assuré le renouvellement des ligneux en sous-bois.</p> <p>2 à 3,5 semaines de pâturage hors glands.</p> <p>Présence d'une parcelle travaillée sur ce secteur (objectif cynégétique ?).</p>
---------------------------------	---	--	--

36

29,5 ha



Ce secteur se caractérise par son éloignement et la difficulté d'accès et de circulation en son sein, hormis par la piste qui suit la crête ainsi que quelques sentiers plus ou moins ouverts reliant la crête est les autres secteurs en contrebas.

L'herbe est très peu présente, très clairsemée et peu appétente car essentiellement constituée de brachypode rameux.

Les zones de cheminements possibles au sein du secteur (zones de landes légèrement plus ouvertes, sentiers, lisière en bord de piste) offre un **accès limité** à une ressource ligneuse diversifié (chêne vert, chêne kermes, arbousier, romarin, cistes, filaire, thym, coronille, ...) intéressante et pouvant offrir en saison des glands.

Il est notable que cette ressource revêt aussi un caractère plus « robuste » au pâturage et globalement moins attractif que les secteurs de garrigues diversifiées rencontrées en zone basse.

L'éloignement et les très forte contraintes de circulations rendent difficile la mobilisation de la ressource pastorale essentiellement ligneuse de ce secteur.

C'est aussi certainement ces contraintes d'exploitation et la disponibilité de ressource ailleurs qui pourrait « décourager » un éleveur de valoriser le secteur qui présente toutefois une ressource évaluée entre **15j et 1 mois de pâturage**.

Le relief et les nombreux affleurements rocheux rendent ce secteur difficilement mécanisable. Il serait toutefois intéressant **d'ouvrir mécaniquement des layons de pénétration tout au long de la piste sommitale**.



Cette opération n'est à envisager que dans la mesure où l'éleveur souhaite vraiment valoriser ce secteur, ce qui dépendra certainement du niveau de « pastoralisme » visé dans son système d'alimentation.

Il est aussi probable que la fréquentation par le troupeau améliore très progressivement et localement la circulation sur ce secteur.

Ce secteur, contraignant à valoriser dans un premier temps, pourrait aussi jouer le rôle de « sécurité pastorale » ou de « surface de repli » permettant de relâcher d'autres secteurs pour un bon renouvellement de la ressource.



# EAU BRUTE A USAGE AGRICOLE

## Réseau Hydraulique Régional

Tarif  
2019



Les contrats agricoles BRLE sont réservés aux exploitants agricoles en activité et à des fins de productions végétales. Le service de l'eau est assuré en libre service toute l'année.

### Ce tarif comprend 3 éléments :

Une **redevance annuelle d'Abonnement (RD)** qui est proportionnelle au débit souscrit et exprimé en € par m<sup>3</sup>/H

Une **redevance de Volume (RV)** qui correspond au volume distribué au compteur en m<sup>3</sup>

Une **redevance de Compteur (RC)** qui correspond aux frais de location annuels du compteur selon le type de borne

**Les 2 tarifs principaux :**  
(valeur en prix 2019 en € HT, TVA 5,5% en sus)

**Tarif PRO** pour des irrigations régulières mobilisant des volumes importants.

**Tarif APPOINT** pour des consommations plus ponctuelles mobilisant de faibles volumes.

### Gamme de débit disponible :

Borne "A" = 5-7-10-15-20-25-30-35 m<sup>3</sup>/h

Borne "B" = 15-20-25-30-35-40-50-60-80-100-120 m<sup>3</sup>/h

### Redevance annuelle de compteur :

Si débit < 40 m<sup>3</sup>/h = 52,47 € HT

Si débit > 40 m<sup>3</sup>/h = 131,17 € HT

Type de contrat	Durée	Tarif	Redevance abonnement par m <sup>3</sup> /h souscrit HT	Redevance de volume par m <sup>3</sup> /h consommé HT <sup>(*)</sup>
Standard	5 ans renouvelable par période de 2 ans	PRO	65,59 €	0,1050 €
		APPOINT	39,35 €	0,2623 €
Annuel	1 an renouvelable par période de 1 an	PRO	78,71 €	0,1050 €
		APPOINT	52,47 €	0,2623 €

(\*) Le prix unitaire du m<sup>3</sup> consommé doit être majoré des taxes et redevances prélevées pour le compte de l'Agence de l'eau et des Voies Navigables de France. Le montant de ces deux taxes variait en 2018 suivant les secteurs entre 0,0083 € HT et 0,0183 € HT.



Les tarifs précisés ci-dessus peuvent bénéficier de certaines remises : « Aide aux Jeunes Agriculteurs », « Remise sur contrat de 10 ans », « Remise sur chiffre d'affaires »

... N'hésitez pas à nous contacter.

### Conditions du contrat de distribution d'eau :

- Les contrats sont souscrits pour une durée de 1 ou 5 campagnes. Ils entrent en vigueur au 1er novembre.
- Facturation de la redevance d'abonnement (RD) en avril. Pour les contrats souscrits après cette date, le règlement de la redevance d'abonnement s'effectue à la signature du contrat.
- Facturation de la redevance de volume (RV) et de la redevance de compteur (RC) mi-novembre.
- La première souscription d'un contrat donne lieu à des frais de dossier d'un montant de 85,27 € HT. Ces frais ne s'appliquent pas pour un contrat STANDARD.
- La souscription d'un contrat ANNUEL donne lieu à des frais de pose : débit < 40 m<sup>3</sup>/h = 78,70 € HT ; débit ≥ 40 m<sup>3</sup>/h = 131,17 € HT. Ces frais ne s'appliquent pas pour un contrat STANDARD.
- Les contrats « ANNUEL » doivent être souscrits avant le 1er juin. Au-delà de cette date, seuls les contrats STANDARD ou SECOURS sont acceptés. (Pour le tarif SECOURS, nous consulter).
- Les contrats « STANDARD » peuvent être déplacés sur une autre borne BRL, sans frais, une fois par an.

## Coût moyen de l'Eau d'Irrigation

Par hectare, pour quelques cultures pratiquées dans notre région (Valeurs indicatives non contractuelles)

Culture	Débit moyen théorique par ha en m <sup>3</sup> /h (1)	Volume moyen consommé en m <sup>3</sup> par ha / an	Coût moyen de l'irrigation en € HT	Prix moyen du m <sup>3</sup> en € HT
Maïs semence	5	4700	883,95	0,1881
Sorgho	4	3400	664,57	0,1955
Salade d'été	3	1600	386,04	0,2413
Melon saison sous bâche	3	1800	409,70	0,2276
Tomates plein champ	4	4000	735,55	0,1839
Pêcher saison	4	6000	972,15	0,1620
Pommier	4	5600	924,83	0,1651
Abricotier de saison	3	2500	492,51	0,1970
Olivier	2	3300	521,57	0,1581
Vigne	1	700	148,40	0,2120

(1) Le débit nécessaire par hectare dépend principalement du système d'irrigation utilisé et des besoins en eau de la culture. Le débit souscrit doit être choisi dans la gamme des limiteurs précisée au verso.

Le coût indicatif de l'irrigation par culture, précisé dans le tableau ci-dessus, est calculé en utilisant le tarif STANDARD PRO 2018, hors redevance de compteur, et en intégrant le coût moyen des taxes de l'Agence de l'Eau et des Voies Navigables de France de 0,0133 € HT par m<sup>3</sup> consommé (0,0083 ou 0,0183 suivant le secteur).

### BRL Exploitation c'est aussi ...

...**30 années d'expérience** dans la vente et l'installation de **Matériel d'irrigation**

Pivot, enrouleur, aspersion sur ou sous frondaison, goutte à goutte, microjets, etc.

Nos équipes « Matériel » de GARONS et SERVIAN sont à votre entière disposition pour tout conseil, étude personnalisée et devis de matériel.



#### CONTACTS :

- **Souscription de contrats, Services clientèles :**
  - Agence de GARONS - Tel : 04.66.70.92.00 - [brle\\_garons@brl.fr](mailto:brle_garons@brl.fr)
  - Agence de MAUGUIO - Tel. : 04.67.99.18.40 - [brle\\_mauguio@brl.fr](mailto:brle_mauguio@brl.fr)
  - Agence de SERVIAN - Tel. : 04.67.32.68.00 - [brle\\_servian@brl.fr](mailto:brle_servian@brl.fr)
- **Etude de projets, de nouveaux branchements :**
  - Direction Commerciale Nîmes - Tel : 04.66.87.51.27 - [brle@brl.fr](mailto:brle@brl.fr)